ARCHIVES DES EN FRANCE

L'ACTIVITÉ DES SERVICES D'ARCHIVES

2020

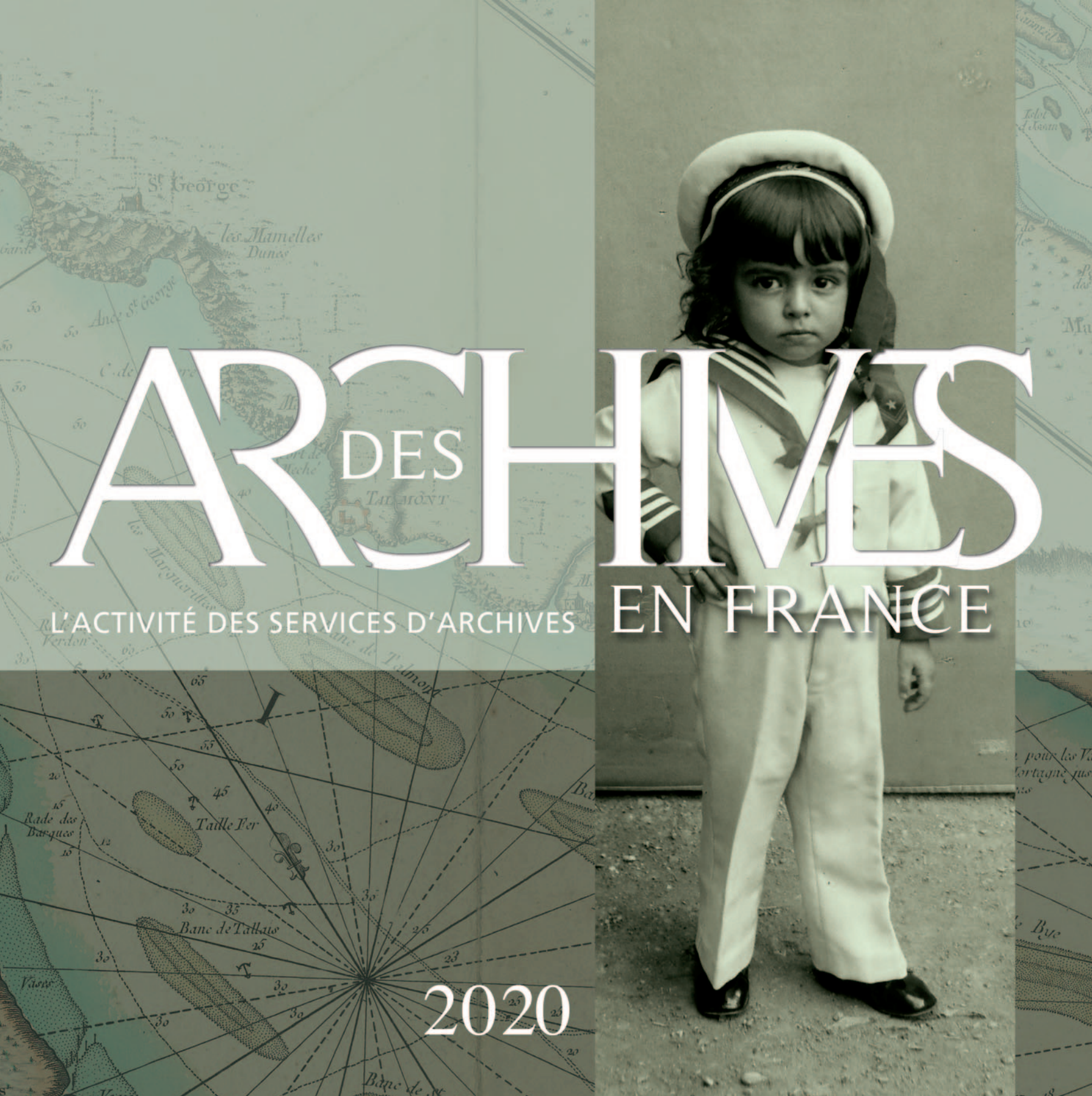

ARCHIVES DES EN FRANCE

L'ACTIVITÉ DES SERVICES D'ARCHIVES

2020

Séminaire national des Archives de France - 25-27 novembre 2020

Introduction

Nul d'entre nous n'oubliera l'année 2020. Comme toutes les autres institutions culturelles, les services d'archives ont été touchés de plein fouet par la crise sanitaire, qui a, nécessairement, entraîné une baisse importante de leur fréquentation physique et perturbé le fonctionnement de leurs services éducatifs.

Mais les archives ont surtout prouvé à cette occasion leur remarquable capacité de résilience. Durant le premier confinement, ils ont su maintenir, à distance, leur rôle essentiel d'accompagnement des usagers dans leurs recherches professionnelles ou administratives. Par la suite, lors du second confinement, ils ont vu leur mission éminente de service public réaffirmée, ce qui leur a permis de rester ouverts, évidemment de façon plus restreinte en raison de la situation sanitaire, mais continuant d'accueillir chercheurs, généalogistes et citoyens à la recherche de leurs droits.

La crise sanitaire a également permis de nouvelles collectes, qu'elles soient liées à la gestion au quotidien de la crise par les autorités publiques, comme en témoigne l'engagement de la mission des archives auprès des ministères sociaux, ou liées au confinement proprement dit, avec la collecte de « mémoires de confinement » suscitée par de nombreux services, témoignage d'un nouveau type de collecte personnelle et intime.

Une autre conséquence très importante du confinement a aussi consisté en un travail remarquable de publication en ligne : inventaires, documents numérisés, travaux collaboratifs d'indexation, expositions virtuelles, dossiers pédagogiques, jeux sur les médias sociaux, expériences immersives dans les archives, podcasts, etc. La période a également été marquée par l'apparition ou le développement de services numériques innovants, comme l'accès sécurisé à distance à des archives non diffusables sur Internet, ou encore le développement de la numérisation à la demande.

Cette activité débordante a trouvé son public ; en témoignent l'augmentation massive des accès aux sites, avec plus de 20 % de visiteurs uniques par rapport à 2019, ainsi qu'une hausse très nette des recherches par correspondance. Le portail FranceArchives a bénéficié de ce mouvement, en accélérant son évolution, notamment du point de vue ergonomique, en développant le nombre de ses partenaires et en améliorant la visibilité sur Internet de ses ressources.

L'autre conséquence de cette situation si particulière a été le renforcement des réseaux que forment les services d'archives, avec le développement sans précédent des webinaires et autres événements en ligne, répondant tous au besoin de se retrouver et de partager interrogations et expériences, l'intensité des échanges professionnels sur les listes de diffusion, ou encore la transformation du recueil des informations statistiques qui forment l'enquête annuelle sur l'activité de près de 700 services d'archives.

Il faut encore se réjouir de la poursuite en 2020 du développement de l'archivage des données nativement numériques ou de l'accompagnement par les services d'archives des projets de dématérialisation, mais également de l'accès facilité aux archives de la guerre d'Algérie.

Le désormais familier éphéméride du rapport annuel *Des Archives en France* témoigne de la diversité des actions menées par les services durant toute l'année.

Je vous en souhaite bonne lecture et bonne découverte !

Françoise BANAT-BERGER
Cheffe du Service interministériel des Archives de France

L'année 2020 en quelques chiffres...

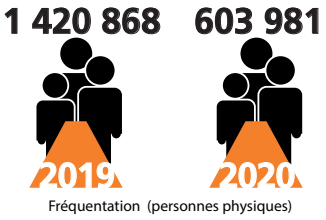

Pour en savoir plus, rendez-vous en p.32 (politique des publics) et en p.35 (éducation artistique et culturelle).

Les données-clés témoignent à leur manière de la singularité d'une année marquée par la crise sanitaire.

Contraints de fermer leurs portes durant le premier confinement et de réduire ensuite leur capacité d'accueil des lecteurs et des participants aux activités culturelles et pédagogiques, **les services d'archives ont vu leur fréquentation diminuer de moitié** par rapport à l'année précédente.

En réaction, les services d'archives ont, plus que les années précédentes, développé leur offre en ligne, ce qui s'est traduit par **une forte augmentation des visites** sur les sites web, tandis que le nombre de pages vues a logiquement connu une légère hausse.

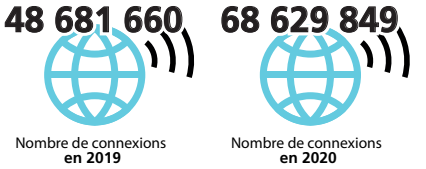

Pour en savoir plus, rendez-vous en p.30 (impact de la crise sur l'activité numérique des services d'archives).

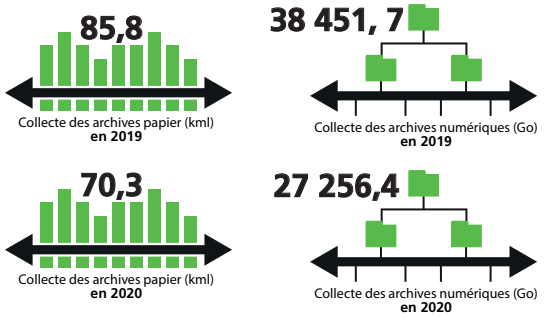

De même, l'organisation en télétravail des agents a réorienté les activités des services d'archives, notamment vers le traitement des archives numériques ou la reprise et l'amélioration d'instruments de recherche. Toutefois, **la collecte des archives papier et numériques a réussi à se maintenir à un niveau annuel satisfaisant**, malgré une baisse prévisible, grâce aux efforts fournis par les services au second semestre de l'année.

Pour en savoir plus, rendez-vous en p.12 (une année de collectes remarquables).

	Archives nationales	Archives régionales	Archives départementales	Archives municipales et intercommunales	Total 2020
Les services (nombre de services pris en compte dans l'enquête annuelle)	3	14	99	450	**575**
Les personnels des services d'archives					
Personnels État (équivalent temps plein)	529	0	257	7	**793**
Personnels territoriaux (équivalent temps plein)	0	83	2 880	1 578	**4 541**
Leurs missions					
Contrôler et collecter les documents et les données					
Accroissement annuel des archives papier (kml)	3,18	2,85	31,94	32,36	**70,33**
• dont archives publiques (kml)	2,9	2,8	28,6	31,3	**65,6**
• dont archives privées (kml)	0,28	0,05	3,57	1,06	**4,96**
Accroissement annuel des archives électroniques (Go)	4 711	7 879,87	8 555,2	6 110,4	**27 256,47**
Visas d'éliminations réglementaires annuelles (kml)	27,39	0	595,8	0	**623,19**

	Archives nationales	Archives régionales	Archives départementales	Archives municipales et intercommunales	Total
Évaluer, traiter et conserver les fonds d'archives					
Fonds pourvus d'un instrument de recherche dans l'année (kml)	1,33	2,81	33,61	37,15	**74,9**
Éliminations au sein des services d'archives (kml)	0,06	1,05	10,8	16,59	**28,5**
Métrage total des fonds papier conservés (kml)	459,28	124,23	2 635,51	775,94	**3 994,96**
Volume total des fonds numériques conservés (Go)	74 752	10 130	131 455	83 581	**299 918**
Communiquer et valoriser les archives sur place et en ligne					
Fréquentation totale : nombre de séances de travail des lecteurs, nombre de participants aux activités culturelles (adultes et moins de 18 ans)	60 519	254	357 780	185 428	**603 981**
Séances de travail en salle de lecture	17 557	254	126 033	36 607	**180 451**
Participants aux activités culturelles (adultes)	38 801	0	145 472	109 763	**294 036**
Participants aux activités culturelles (moins de 18 ans)	4 161	0	86 275	39 058	**129 494**
Articles communiqués aux usagers	56 689	1 874	622 245	201 186	**881 994**
Recherches par correspondance	7 663	88	149 130	81 996	**238 877**
Total des documents numérisés dans l'année considérée	1 814 544	0	22 202 307	3 780 205	**27 797 056**
Total des documents numérisés depuis le début des opérations de numérisation	19 855 911	303 135	497 024 725	38 786 074	**555 969 845**
Total des documents consultables en ligne	12 525 576	6 251	438 663 462	23 821 998	**475 017 287**
Connexions sur les sites internet des services	4 120 684	0	56 973 790	7 535 375	**68 629 849**
Pages vues sur les sites internet des services	95 179 583	0	1 768 439 772	78 193 388	**1 941 812 743**

Les collectes du confinement

Lors du premier confinement-déconfinement (mars-mai 2020), 56 services publics d'archives avaient pris l'initiative de lancer des appels à collecte d'archives du confinement, sous divers formats et supports, à l'image de ce que la période contemporaine livre de son activité protéiforme : récits de vie à tonalité littéraire, introspective ou triviale, sous forme de courriels ou de documents sous traitement de texte, photographies, vidéos, dessins d'enfants.

Archives, bibliothèques (Bibliothèque nationale de France), laboratoires de recherche, plateformes (AQLO, Association pour l'autobiographie et le patrimoine autobiographique, Pneumatic Cinéma, Rêves de confinement, Histnum, Archives de Quarantaine, etc.), médias (*Le Monde*, *La Croix*) se mobilisèrent rapidement. La revue *Archimag* recense 8 collectes dès le 23 mars. La revue *Le Point* en cite 20 au 3 mai.

Il s'agissait de productions de la société civile et non pas de l'administration. Les cadres d'exercice de la collecte s'en trouvaient alors temporairement bouleversés, notamment pour les services d'archives.

Comme c'est le cas dans les situations inédites surgissant dans l'ordinaire, l'écrit peut être considéré comme une réaction de l'individu à un phénomène qui le dépasse, un désir de s'installer dans une « nouvelle normalité » (webinaire de la Sorbonne Nouvelle des 8-12 mars 2021). Une partie de la société se trouvait en prise directe avec les urgences vitales (Centre Alexandre-Koyré sur la mémoire des soignants). La plus grande partie était en retrait, confinée dans des services recentrés sur la surveillance des lieux et la continuité des activités administratives « essentielles », ou confinée à domicile.

« Documenter » le présent en continu, en provoquant la collecte d'archives liées à une expérience inédite, ne va pas de soi pour une profession qui sépare la collecte de droit commun des archives publiques, majoritaire, de la collecte volontaire, liée à la prospection de fonds privés ou à l'appel aux dons dans un contexte mémoriel. Les services d'archives furent d'autant plus impliqués qu'ils étaient proches du territoire. Se réclamant plutôt d'une captation neutre de la production, ils tentaient de faire l'expérience de la collecte « à chaud », quand tout les conditionne habituellement pour le « froid ».

D'autres opérations, dont la vocation fut d'emblée nationale, furent menées par d'autres « sachants ». Portées par le milieu académique ou celui du journalisme, elles se firent connaître dans

Affiche des Archives de la Mayenne

les médias nationaux et sur les réseaux sociaux. Elles eurent une approche différente : problématiser la recherche ou la production de témoignages en insistant sur l'impact émotionnel. On ne s'étonnera donc pas que fussent rappelées d'autres crises (les attentats de 2015 et leur « mémoire traumatique ») et que l'un des résultats des collectes fût une exploitation éditoriale quasi immédiate et grand public.

Tous ceux qui furent à l'initiative de collectes se sont en réalité trouvés déportés temporairement de leurs bases méthodologiques en raison de la sidération des premiers jours, et ont ensuite remobilisé des pratiques mixtes, encadrées et empiriques.

Un troisième type de collecte fut opéré après le confinement, inaugurant le « retour à la normale » (note interne du 12 juin 2020 de la direction générale de la Sorbonne Nouvelle sur la collecte des archives pédagogiques du confinement, message du service interministériel des Archives de France du 17 août 2020 sur la collecte des messageries).

Les historiens ont effectué une médiation de l'événement, à la fin de la période, en revenant à une fonction traditionnelle pédagogique du discours historique.

Les collectes arrivées en mains publiques ou générées à leur initiative ne doivent pas susciter des attentes irréalistes. Leur valeur première réside dans un rassemblement rapide de sources inédites d'autant plus fragiles qu'elles sont produites par des individus dans un contexte mondialisé. La collecte d'archives numériques du confinement illustre le partage d'expériences individuelles similaires par abolition des frontières, permet une rencontre des mémoires individuelles et collectives, rendue possible grâce au réseau d'institutions ancrées dans des territoires d'échelles différentes.

ACTES
EN 1836
27
ACTES
EN 1837
28
ACTES
1838
29
1839
30
1841
32
LOIX,
ORDONNANCES,
INSTRUCTIONS,
ARRÊTÉS
DES MINISTRES,
LOIX
ORDONNANCES
INSTRUCTIONS,
ARRÊTÉS
DES MINISTRES
PRÉFET,
SOUS-PRÉFET
ARRÊTÉS
DE LA MAIRIE
ET AUTRES ACTES
LOIX,
ORDONNANCES,
INSTRUCTIONS
ARRÊTÉS
DES MINISTRES
PRÉFET
SOUS-PRÉFET
ARRÊTÉS
DE LA MAIRIE
ET AUTRES ACTES

Accompagner, évaluer, collecter, bâtir, conserver, protéger

GRANDES ORIENTATIONS DU CONTRÔLE ET DE LA COLLECTE

La politique de contrôle et de collecte

Les événements de l'année 2020, crise sanitaire et élections municipales, ont marqué les orientations de la collecte sur le territoire.

Les services d'archives font état dans leurs rapports d'activité d'un arrêt de la collecte des archives administratives et de leurs relations avec les services producteurs d'archives entre mars et mai 2020 ; malgré cela, ils se sont mobilisés pour documenter cette période inédite.

Affiche des Archives de Seine-Maritime

Les Archives de Marseille ont ainsi collecté les enregistrements audiovisuels des réunions du comité d'action face à l'urgence Covid, tenues en visioconférence.

Par ailleurs, de nombreux services, au-delà de l'appel à témoignages #mémoiresdeconfinement, initiative originale lancée par les Archives des Vosges et celles de Beaune et reprise ensuite par beaucoup d'autres, ont mené une collecte liée à la mémoire du confinement.

■ Aux Archives de Paris ont été collectées des photographies numériques de la ville en confinement et post-confinement réalisées par Gilles Godard, et des images numériques de panonceaux et affichettes placés dans les vitrines des commerces pendant le confinement du printemps 2020 dans le quartier de la Porte-Dorée produites par Sylvie Douche.

■ Les Archives de La Réunion ont appelé le public à remettre sous forme physique ou numérique des témoignages sur le premier confinement et recueilli le témoignage de trente acteurs de la gestion du confinement, en lien avec le Lazaret de la Grande Chaloupe, lieu emblématique de la quarantaine au XIXe siècle.

■ Les Archives de la Mayenne ont organisé une collecte de mémoires de confinement dès le 27 mars 2020 auprès du grand public, afin de compléter les versements réglementaires des administrations. Cette opération baptisée « La fabrique de l'histoire des Mayennais », relayée par les réseaux sociaux et les médias, a permis d'enregistrer des témoignages oraux grâce au soutien technique d'une radio locale.

La tenue des élections municipales a également marqué l'actualité des services d'archives en 2020. En effet, l'installation des équipes municipales, qu'il s'agisse d'un renouvellement ou d'un maintien, donne lieu à la rédaction d'un procès-verbal réglementaire de récolement et de prise en charge des archives de la commune signé par le maire. Cette obligation, rappelée par une circulaire du service interministériel des Archives de France, a donné lieu à la transmission de ces récolements aux Archives départementales dans le cadre du contrôle scientifique et technique : 6 485 récolements municipaux ont été visés à la fin de l'année 2020. Par ailleurs, des initiatives originales de sensibilisation des élus à la collecte de leurs archives ont vu le jour, telles que le projet « Archiver le mandat » aux Archives de Rennes, visant à proposer des formations aux secrétaires d'élus, ou encore à Paris la rédaction d'un guide méthodologique et la tenue de réunions d'information destinées aux élus. Les élections ont également engendré une collecte fournie lors du renouvellement des municipalités sortantes ou des équipes dirigeantes (archives politiques d'élus, archives de directeurs généraux des services…) et ont parfois déclenché la résorption d'arriérés dans la collecte des archives des élus. Par exemple, à Nancy, les archives des différents mandats d'André Rossinot, maire de 1983 à 2014, ont pu être collectées, tandis qu'à Besançon les archives de trois mandats municipaux successifs (2001-2020) ont été versées aux Archives municipales.

Les missions d'archives et services d'archives ministériels

Les missions d'archives, les services d'archives ministériels et l'échelon central du bureau des missions et de la coordination interministérielle des Archives de France, soit au total 10 missions et services d'archives, exercent, pour leurs ministères et les établissements publics nationaux (plus de 550 opérateurs), un rôle de contrôle, de conseil, de suivi et d'expertise sur l'ensemble de la chaîne archivistique : établissement des règles de gestion, sélection, classement et versement – en lien étroit avec les Archives nationales – des archives définitives, papier et électroniques.

La priorité de leur action en 2020 a notamment porté sur l'archivage numérique : participation au programme VITAM, développement d'outils innovants (Archifiltre), co-pilotage de nouveaux dispositifs pour l'archivage intermédiaire, élaboration d'une stratégie de collecte numérique, relations étroites avec les délégués à la protection des données.

À l'automne s'est tenue, malgré la crise sanitaire, la rencontre annuelle des archivistes des grands corps et des opérateurs de l'État, organisée au siège des ministères sociaux par le bureau des missions et de la coordination interministérielle des Archives de France. Elle a réuni près de 100 personnes sur site et 300 à distance. Les participants et intervenants ont pu évoquer les impacts du numérique sur les archives, entre gouvernance de l'information, archivage et protection des données personnelles, et bénéficier de retours d'expérience de services ayant procédé à la collecte d'« archives citoyennes » produites lors d'événements historiques majeurs (attentats de 2015, crise sanitaire…).

À l'échelle nationale, plusieurs projets ont pu également être menés à bien en matière de collecte des archives.

Un groupe de travail relatif à la transparence de la collecte réunissant les représentants des usagers des archives (membres qualifiés du Conseil supérieur des archives) s'est tenu durant toute l'année en visioconférences animées par les Archives de France. L'objectif était de mieux cerner les attentes des usagers en matière de transparence de la collecte dans le cadre de l'audition des associations représentatives (associations de généalogistes et d'historiens), mais aussi de leur faire mieux appréhender les pratiques des services d'archives et de partager avec eux l'état de la réflexion des professionnels sur les principes et modalités de la collecte. À ce titre, plusieurs associations professionnelles, syndicats et chercheurs en archivistique ont été entendus. Les conclusions de ce groupe de travail seront livrées en 2021.

Également en lien avec la transparence de la collecte, un groupe de travail a été constitué par les Archives de France et l'Association des archivistes français (AAF) afin de définir un modèle permettant d'exporter les registres des entrées des services d'archives et de les partager plus facilement en *open data*. Le registre des entrées est un outil de travail et un acte réglementaire essentiel. Il enregistre les archives dès leur entrée dans un service public d'archives, qu'il s'agisse d'archives publiques ou d'archives privées. Leur partage en *open data* permettra de donner une image globale de la collecte des archives à l'échelle nationale et de fournir des indications aux usagers sur les fonds collectés.

En 2020, les Archives de France ont contribué à plusieurs projets liés à la protection des données à caractère personnel afin de mieux faire prendre en compte le lien entre protection des données et collecte des archives. En effet, si le règlement général sur la protection des données (RGPD) définit un cadre strict pour la collecte et la conservation des données à caractère personnel, il n'exclut pas pour autant la collecte d'archives patrimoniales.

Les Archives de France ont donc pris part aux travaux menés par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) pour définir des référentiels de conservation et des outils de mise en œuvre du RGPD tenant compte des exceptions accordées aux services publics d'archives en matière de collecte.

Les Archives de France ont également co-animé avec l'Assemblée des départements de France (ADF) des séances de travail réunissant les délégués à la protection des données des départements et les directeurs d'Archives départementales, afin que les deux communautés puissent échanger et travailler de manière harmonieuse.

Collecte par les Archives municipales et métropolitaines de Grenoble

Retour d'expérience de la mission des archives auprès des ministères sociaux

Compte tenu de son périmètre d'intervention, la mission des archives auprès des ministères sociaux a dû très rapidement en 2020 adapter son offre de service en matière de cycle de vie des documents et données. L'enjeu que constituait la gestion des données créées ou reçues dans le cadre de la crise sanitaire l'a ainsi amenée à mettre en place une série d'actions spécifiques pour accompagner dans la gestion de l'information les acteurs et structures impliquées dans le traitement de la crise (direction de crise sanitaire, centre de crise sanitaire, etc.) : sensibilisation des acteurs de la crise, développement de procédures adaptées dans une logique d'amélioration continue, collectes d'archives (bureautique, messageries), recherches. Cette adaptation a été facilitée par l'expérience de la mission en matière de traitement d'archives électroniques, par les fonctionnalités de l'outil Archifiltre, qu'elle développe et promeut auprès de la communauté archivistique, et par sa capacité à expérimenter de nouvelles méthodes de travail.

Une année de collectes remarquables

Archives publiques

Le volume global des entrées d'archives publiques pour l'ensemble des services est en retrait par rapport à l'année 2019, qu'il s'agisse de versements de documents papier, passant de 86 kml collectés en 2019 à 70 kml en 2020, ou de documents numériques, qui passent de 38 To en 2019 à 27 To en 2020. Ce chiffre peut s'expliquer par la crise sanitaire, et plus particulièrement par le confinement, qui a paralysé les activités de collecte pendant plusieurs mois.

Toutefois, pour la partie numérique, les Archives nationales et les services d'archives régionales font exception, puisqu'ils ont significativement accru la volumétrie des archives numériques collectées. En effet, les entrées numériques ont quasiment doublé dans ces services, passant de 2,5 To en 2019 à 4,8 To en 2020 aux Archives nationales, et de 4 To en 2019 à 7,9 To en 2020 dans les Archives régionales.

Construction de la pyramide du Louvre (1989), Archives nationales

Aux Archives nationales

Parmi les fonds d'archives collectés par les Archives nationales en 2020, 4 fonds emblématiques peuvent être mis en exergue.

Le fonds photographique du journal *Le Monde*.

Les archives du service photographique du quotidien *Le Monde* sont entrées en janvier 2020 par voie de don aux Archives nationales. L'ensemble représente près de 150 mètres linéaires de dossiers de travail et de matériel iconographique. Il couvre les années 1970-2009. Les dossiers iconographiques, organisés thématiquement, topographiquement et par personnalités, comprennent tirages photographiques, correspondances, brochures et publications. Au-delà de la richesse des documents photographiques, ce fonds offre un abondant matériau pour l'étude et les méthodes de travail concernant les réseaux sollicités, les choix éditoriaux, la circulation des images. Il représente une source de premier ordre de l'histoire du visuel.

Le fonds du Grand Débat national.

Le 15 janvier 2019, lors de la « crise des Gilets jaunes », le Président de la République Emmanuel Macron instituait la Mission d'organisation et de coordination du Grand Débat national pour recueillir l'avis de la population française sur les grands sujets d'actualité au cours d'une large concertation. Plus de 10 000 réunions locales ont été organisées, près de 2 millions de contributions publiées sur le site dédié, et des cahiers citoyens ouverts en mairie. Dès la clôture du Grand Débat national, au-delà du versement, en 2019, des cahiers citoyens et des contributions sous forme papier dans les services d'archives départementales, un archivage exhaustif des données produites a été entamé afin de garder trace des différentes contributions. L'ensemble comporte les données issues de la plate-forme internet du Grand Débat, les fichiers numérisés et issus du processus de transcription en provenance de la Bibliothèque nationale de France (cahiers citoyens, contributions individuelles et collectives, comptes rendus de réunions d'initiative locale), des copies des cahiers citoyens et les dossiers produits par la Mission d'organisation et de coordination du Grand Débat. Cet ensemble, qui, pour la partie numérique, représente plus de 2 To de données, est ouvert aux chercheurs, dans le respect des règles d'accès aux archives publiques et de la réglementation sur les données à caractère personnel. Si cette dimension juridique ne permet pas la mise en ligne de ce corpus, du fait d'éléments mettant en cause la vie privée, elle n'interdit en rien une exploitation des données. Plusieurs journées d'étude ont été organisées et différents projets universitaires sont en cours.

Les entrées numériques aux Archives nationales

En 2020, la mise en service de la seconde version de la plateforme d'archivage numérique des Archives nationales, enrichie de nouvelles fonctionnalités de conservation des archives, a permis de poursuivre la collecte numérique. Parmi les entrées notables, on peut citer la collecte des données et documents produits dans le cadre du Grand Débat national (voir ci-contre), les archives audiovisuelles du Conseil d'État (archives orales des conseillers et captations des conférences), les archives orales liées à l'éducation populaire (ministère de la Jeunesse et des Sports) ou aux métiers spécifiques du ministère de la Transition écologique.

Les entrées d'archives numériques aux Archives nationales ont représenté en 2020 un volume de 4,8 To de données et de 626 091 objets numériques. Il s'agit de formats variés, constitués principalement de documents bureautiques (50 % du volume collecté), de films et images numériques (48 %) et de courriels (2 %).

Le fonds de l'École pratique des hautes études.

Ce versement, de près de 200 ml, comprend les fonds de la IIIe section (Sciences de la vie et de la terre) de 1868 à 2005, de la IVe section (Sciences historiques et philologiques) de 1868 à 2005, de la Ve section (Sciences religieuses) de 1886 à 2005, de la bibliothèque Michel-Fleury de 1868 à 2010, et de la présidence de l'École de 1980 à 2015.

Le fonds photographique de l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers du ministère de la Culture.

Ce fonds, qui couvre la période 1983-1999, propose un panorama documentaire très large : travaux au Muséum national d'histoire naturelle et déménagement des animaux conservés, zoo de Vincennes, musée du cinéma au palais de Chaillot, passerelle Solférino, serres du Jardin des plantes, transformation de la gare d'Orsay en musée, nouvelle Bibliothèque nationale de France, Arche de la Défense, parc de La Villette, opéra Bastille, Institut du monde arabe, Collège de France, Grand Louvre, Maison des enfants d'Izieu, École nationale supérieure de la photographie d'Arles, musée de la Bande dessinée d'Angoulême.

Acquisition 2020 des Archives d'Ille-et-Vilaine, photographie aérienne de Vern-sur-Seiche par Michel Aubert

Dans les Archives départementales et communales

Outre les collectes spécifiques lancées dans le contexte de crise sanitaire et de renouvellement des conseils municipaux (voir ci-dessus), on constate en 2020, comme en 2019, que de nombreux services d'archives ont collecté des sources relatives à l'environnement et à l'aménagement du territoire. Notons à ce titre que l'environnement a été identifié comme priorité des Archives d'Ille-et-Vilaine pour les actions de collecte et de traitement.

■ **Archives d'Ille-et-Vilaine :** entrée de deux fonds iconographiques d'importance sur la thématique de l'environnement.

■ **Archives du Gard :** collecte de nombreux dossiers concernant l'hydrologie, la prévention des inondations et les travaux réalisés après les inondations de 2002, produits par la direction départementale des territoires et de la mer, service Eaux et risques.

■ **Archives du Jura :** collecte du fonds du Parc naturel régional du Haut-Jura, instauré en 1983, et des organismes préfigurateurs, ainsi que des documents de l'unité territoriale de l'Office national des forêts (ONF) à Dole et Dole-Forêt de Chaux, pour la période 1966-2000.

■ **Archives de la Nièvre :** collecte des calepins d'interventions, d'aménagement et de délimitation des forêts produits par l'agence territoriale de Bourgogne de l'ONF (1819-1999).

■ **Archives de la Loire-Atlantique :** collecte du fonds privé des associations de lutte contre le projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes.

■ **Archives d'Anglet :** collecte et sélection de photographies sur l'incendie du Pignada des 30 et 31 juillet 2020.

■ **Plusieurs agglomérations ont collecté les documents de syndicats dissous :** les Archives de la communauté d'agglomération du Grand-Cahors ont ainsi pris en charge les archives de 3 syndicats de l'eau et d'assainissement dissous, et les Archives de Grand-Besançon-Métropole ont collecté, à l'occasion de sa dissolution, les fonds d'un important syndicat eau et assainissement, le Syndicat intercommunal Auxon-Châtillon-le-Duc, qui existait depuis les années 1950.

Par ailleurs, dans le domaine économique, la refonte de l'organisation territoriale des agences locales de la Banque de France a engendré quelques versements en 2020.

■ Un ensemble d'archives datant principalement du milieu du XXe siècle a été pris en charge par les Archives d'Indre-et-Loire, éclairant notamment l'histoire de la succursale de la Banque de France à Tours pendant l'Occupation.

■ Les Archives du Jura ont collecté par anticipation les documents de l'agence de Lons-le-Saunier.

■ Les Archives du Morbihan ont, quant à elles, collecté les dossiers des conseillers de la succursale de Vannes (1951-2017) et quelques dossiers de société (2010-2015).

■ Enfin, les Archives de la Charente ont travaillé avec l'agence d'Angoulême dans le cadre de son déménagement.

Archives privées : une dynamique non confinée

En dépit d'un contexte sanitaire rendant plus ardu le suivi des ventes aux enchères (bouleversement des calendriers de vente, multiplication des ventes en ligne), la mobilisation du réseau a été sans précédent, appuyée par une allocation budgétaire exceptionnelle au dernier trimestre – mettant le budget au plus haut depuis 2012 : 301 034 €, répartis entre 189 302 € pour les services d'archives territoriaux et 111 732 € pour les Archives nationales.

Le nombre de services soutenus – 25 – se situe également au-dessus de la moyenne annuelle depuis 10 ans. Il s'agit de 17 Archives départementales, 5 Archives municipales, sans oublier les 3 services à compétence nationale des Archives nationales.

Des acquisitions remarquables et diversifiées

Parmi les achats les plus remarquables, témoignant de la richesse et de la diversité de la politique d'enrichissement des collections publiques, signalons les acquisitions suivantes.

■ **Plans du château de la Rochepot vendus par la famille Carnot** (Archives de la Côte-d'Or) : 94 plans de l'architecte Charles Suisse, architecte en chef des monuments historiques de la Côte-d'Or. La demeure a été acquise par la famille Carnot en 1893 et restaurée par Charles Suisse.

■ **Archives de l'archéologue Jules Ollier de Marichard, préhistorien, pionnier des fouilles en Ardèche** (Archives de l'Ardèche) : plus de 500 lettres et 22 dessins concernant les recherches préhistoriques, les fouilles de grotte, les découvertes d'Ollier de Marichard dans un département marqué par la recherche archéologique. Ces documents constituent une source de premier plan pour comprendre les premières découvertes et le développement de la science archéologique durant cette période.

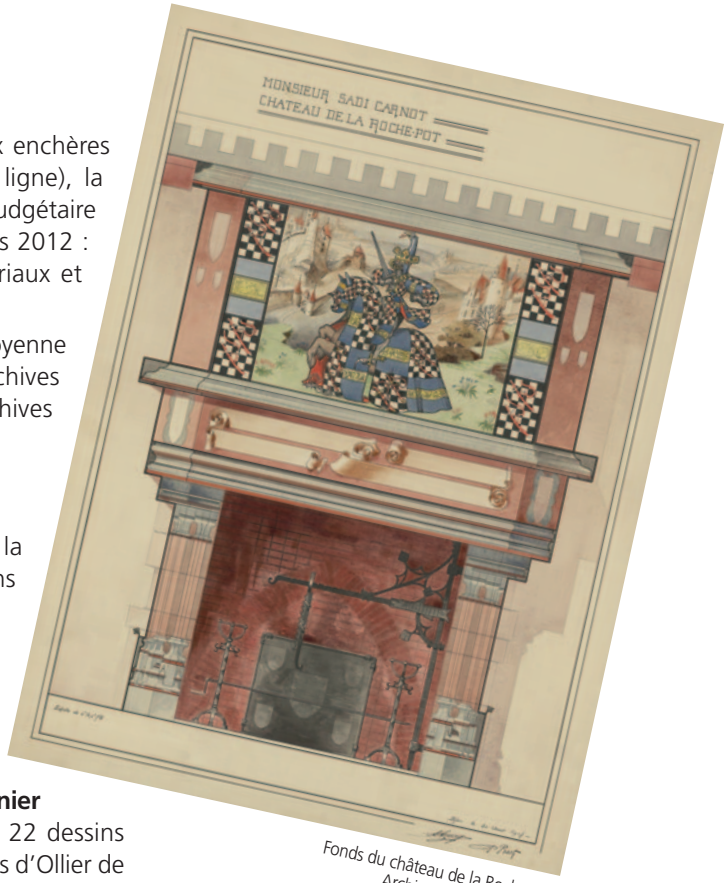

Fonds du château de la Rochepot, Archives de la Côte-d'Or,

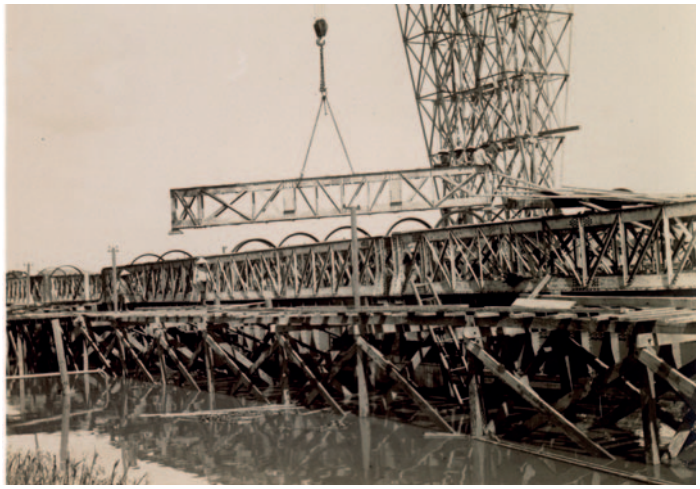

■ **Archives des anciens établissements Eiffel** (Archives nationales du monde du travail). L'ensemble est constitué de 19 lots : registres de correspondance, de personnel et de commerce, actes constitutifs de la compagnie, plans de chantiers et travaux de construction et d'aménagement réalisés par la Société de construction de Levallois-Perret en Indochine et Cochinchine de 1884 à 1959. Succédant en 1893 à la Compagnie des établissements Eiffel (après le retrait de Gustave Eiffel des affaires), cette société fonctionna jusqu'à sa liquidation en 1975. Ces archives complètent parfaitement le fonds 152 AQ donné aux Archives nationales par le liquidateur en 1977 et conservé aux Archives nationales du monde du travail depuis 1997.

Photographie d'ouvriers indochinois sur le chantier de construction d'un quai sur la rive droite de la rivière de Saigon (1907-1910), ANMT, Société de construction de Levallois-Perret

■ **Manuscrits de Georges Brassens (1921-1981) acquis par préemption** (Archives de Sète), dans le cadre de la célébration de l'année Brassens prévue pour le centenaire de sa naissance en 2021 par la ville et l'agglomération de Sète. Cet ensemble inédit, rédigé entre 1953 et 1977, provient de la famille de Fred Mella (1924-2019), ténor français et soliste des Compagnons de la Chanson, dont Georges Brassens fut proche : il s'agit au total de 22 documents autographes offerts aux enchères, comprenant vingt manuscrits de chansons, une lettre de Georges Brassens et un dessin de Jean Cocteau représentant les Compagnons de la Chanson.

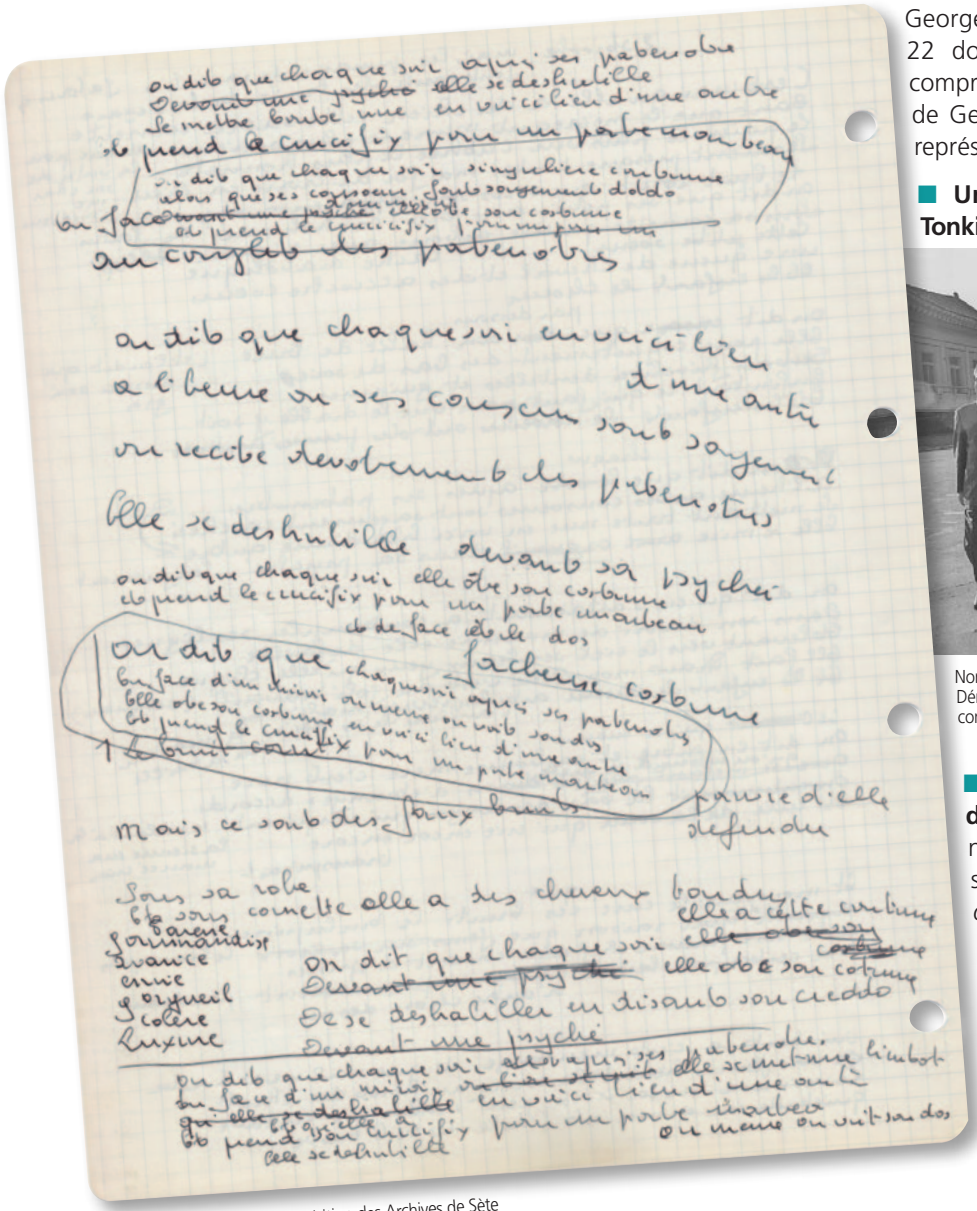

Fonds Georges Brassens, acquisition des Archives de Sète

■ **Un album photographique du voyage au Tonkin du roi du Cambodge Norodom Sihanouk en 1942** (Archives nationales d'outre-mer). Ces 142 photographies originales viennent utilement compléter la documentation du début du règne de Sihanouk, en particulier les trois dossiers sur les cérémonies du couronnement conservés dans le fonds de la Résidence supérieure au Cambodge et les fonds ministériels.

Norodom Sihanouk et Kim Il Sung, Président de la République Populaire et Démocratique de Corée [du Nord], devant le palais de Chhang Sou On, construit pour le prince par Kim Il Sung

■ **Un ensemble de manuscrits (100 pages) dictés par Napoléon Ier à Sainte-Hélène** (Archives nationales), avec des corrections autographes de six chapitres des *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon*.

Ensemble de 4 autochromes 8,5x10 cm du fonds Émile Aillaud (1909), acquis en 2020 par les Archives de l'Ain

Photographie entrée par voie de don aux Archives d'Aix-les-Bains, avec le fonds de la cantatrice Lise Landouzy

Calotype positif sur papier ciré de la cour de l'Hôtel du Vieux-Raisin (1850-1860), acquisition des Archives de Toulouse

ASSURER L'ARCHIVAGE PÉRENNE DES DONNÉES NUMÉRIQUES

Norme NF Z 42-013 sur l'archivage électronique

Une évolution de la norme NF Z 42-013 relative à l'archivage électronique s'imposait afin de correspondre à l'état de l'art technologique et aux évolutions réglementaires, tout en facilitant davantage son usage par des acteurs très variés. Fruit d'un travail collaboratif de longue haleine entre des représentants de la sphère publique, des fabricants et prestataires ainsi que des utilisateurs, l'édition 2020 a vu le jour en octobre et s'articule en trois axes : l'organisation du service d'archivage, les fonctionnalités du système d'archivage numérique (SAE) et enfin les infrastructures. Les exigences qui la composent servent de base au référentiel de certification NF 461, dont la révision est engagée pour aboutir à une publication en janvier 2021.

Programme VITAM et VaS

L'année 2020 a vu le lancement de la phase produit du programme VITAM, marquée par l'utilisation de la solution logicielle. Également appelée « Maintenance et amélioration continue » (MAC), celle-ci vise différents objectifs.

Archifiltre, outil pour archivistes confinés mais archi-motivés !

Si l'année 2020 a pu être une année complexe du point de vue de l'organisation des services d'archives, elle a été en parallèle une année d'opportunités formidables pour Archifiltre, produit développé par la start-up d'État de la Fabrique numérique des ministères sociaux.

L'outil proposé depuis 2018 a ainsi eu l'occasion de rencontrer un public plus nombreux et plus disponible, profitant de la situation de confinement puis de télétravail pour commencer à l'utiliser, le découvrir davantage, ou affiner ses expériences d'audit d'espaces ou de traitement de fichiers bureautiques.

L'équipe Archifiltre a, de son côté, pu approfondir davantage ses travaux de développement d'un outil offrant toujours plus de fonctionnalités aux archivistes (déplacement de fichiers, repérage des doublons, déplacement d'éléments, amélioration des exports, des performances, etc.) et a mis à disposition une documentation complète (site, wiki et vidéos).

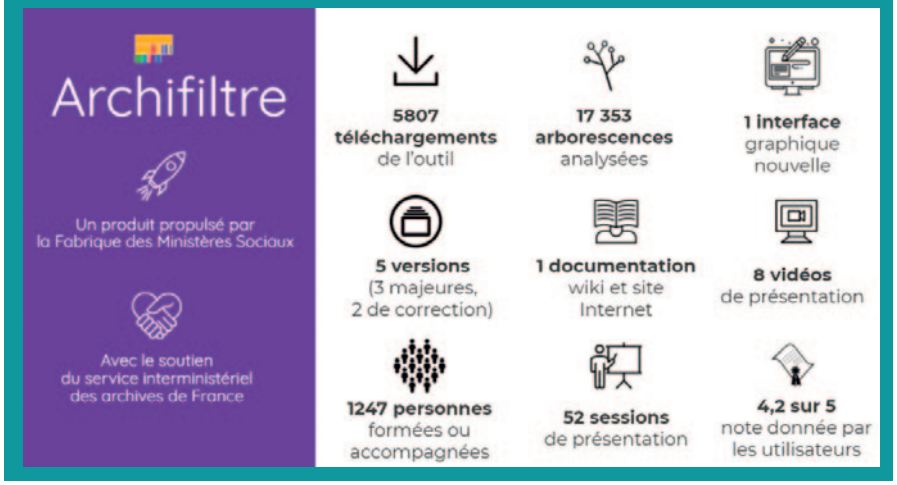

En priorité, la MAC VITAM doit assurer une maintenance de la solution logicielle d'archivage numérique développée depuis 2015, tout en poursuivant son enrichissement fonctionnel et sa diffusion. En complément des développements proposés par l'équipe du programme, de nouvelles fonctionnalités ont été ajoutées grâce aux contributions directes des utilisateurs : l'interface « VITAM UI », destinée à faciliter l'usage de la solution logicielle, en est un exemple. Le programme VITAM accompagne par ailleurs les différents projets selon leur besoin d'assistance, avec, à la fin de l'année 2020, 3 projets mis en service (ADAMANT aux Archives nationales, SAPHIR au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, et XAM pour le prestataire Xelians) ainsi que plusieurs projets en cours de déploiement, dont « VITAM accessible en service » (VaS), offre de service complète associant outil logiciel et infrastructures de stockage à destination des ministères et de leurs opérateurs pour leur archivage électronique intermédiaire.

La MAC vise également la structuration de son « club utilisateurs » afin de favoriser l'échange de bonnes pratiques et de recueillir les besoins des utilisateurs. Ouvert à tous, il accueille maintenant une vingtaine d'organisations.

Enfin, la MAC a alimenté les réflexions autour de l'archivage numérique, au niveau national et international, en lançant par exemple en 2020 le défi « SEDAccord », dédié à la collecte d'archives bureautiques.

En 2020, le projet ADAMANT a fait évoluer la plate-forme d'archivage numérique des Archives nationales, en ajoutant de nouvelles fonctionnalités de collecte, de gestion et d'accès aux archives, et en intégrant la version 3 de VITAM.

Subventions et appels à projet (DIAMAN)

L'appel à projet du Dispositif interministériel d'accompagnement des missions pour l'archivage numérique (DIAMAN), lancé en 2020 à destination des administrations centrales et des opérateurs de l'État, a permis de soutenir quatre projets d'archivage numérique, respectivement portés par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), le Conseil d'État, l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et les ministères sociaux. Les prestations avaient pour objets principaux un projet d'implémentation d'un système d'archivage électronique basé sur la solution logicielle VITAM, le versement d'une base de données dans la plateforme d'archivage électronique des Archives nationales, ou encore la préparation de transferts à venir de documents et de données provenant d'applications « métier » vers VITAM.

Archivage numérique en territoires (ANET)

L'État soutient le développement de l'archivage numérique dans les territoires *via* l'appel à projets Archivage numérique en territoires (ANET). En 2020, plus de la moitié des départements (51) déclarent ainsi disposer d'un système d'archivage numérique en production (contre 43 en 2019), et plusieurs d'entre eux ont étudié les possibilités de proposer une offre de service d'archivage numérique aux collectivités de leur ressort.

Par ailleurs, environ 22 % des services d'archives communales et intercommunales collectent et conservent des archives électroniques.

Les 26 projets retenus lors de la première édition de l'appel à projets ANET en 2019 ont été réalisés durant l'année 2020. 11 étaient portés par des Archives départementales, 11 par des villes ou agglomérations, 2 par des EPCI et 2 par des groupements hospitaliers. La plupart consistaient en une étude (cadrage, faisabilité, étude préalable à la mutualisation…) ou en le déploiement du système d'archivage électronique. Ces projets ont fait l'objet d'un suivi particulier durant l'année 2020, marquée par la crise sanitaire. Si certains d'entre eux ont dû revoir leur périmètre du fait de la redéfinition des priorités de leurs collectivités, la plupart ont pu se dérouler comme prévu, le plus souvent avec un calendrier allongé.

Le jury de la deuxième édition de l'appel à projets s'est tenu en décembre et a permis de subventionner 20 dossiers, pour un montant total de 438 816 €. Les réalisations se dérouleront sur l'année 2021.

La numérisation et l'accès à distance : l'expertise française à l'étranger

En 2020, l'ambassade de France à Alger a proposé au ministère de la Culture de mener un projet de coopération avec le ministère algérien des Ressources en eau. Cette administration souhaite mener un travail sur des fonds estimés à 60 000 boîtes d'archives, dont une partie n'est pas classée, et demande à mener un partenariat avec des archivistes français pour bénéficier d'un appui méthodologique afin d'aboutir à une numérisation. Les Archives de France et l'association Archivistes sans frontières sont chargés du lancement de ce projet, qui contribue à un rapprochement des deux pays sur des questions mémorielles. L'expertise numérique des archivistes français est particulièrement sollicitée.

Avec le Vietnam, un projet de référencement mutuel des inventaires entre les services d'archives français et vietnamien est en cours d'étude. Les relations nourries avec le service des Archives nationales du Vietnam permettent également d'envisager la numérisation de fonds historiques, avec l'appui de l'École française d'Extrême-Orient.

Projets ANET 2021

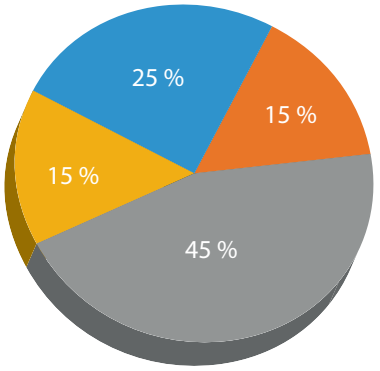

- Déploiements et mises en production de SAE, amélioration d'un SAE
- Projets de versements d'archives
- Études de cadrage
- Études stratégique (politique de collecte, politique de pérennisation)

Situation des projets de bâtiments en Archives départementales

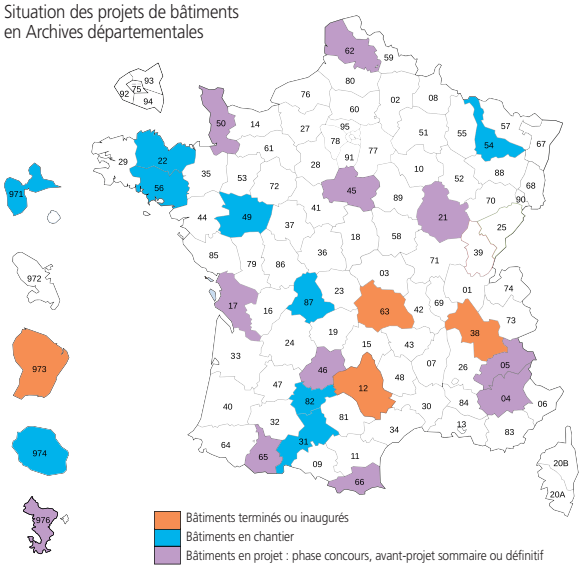

BÂTIR, CONSERVER, PROTÉGER

Bâtiments d'archives

Archives départementales

La variété des projets en cours témoigne de la diversité des bâtiments d'archives, sans cesse appelés à se transformer. En 2020, 11 projets sont en phase de conception avancée (concours, avant-projets sommaires ou définitifs), ce qui signifie qu'une équipe de maîtrise d'œuvre désignée développe les études en vue de leur réalisation prochaine. Ces projets se divisent en 4 nouveaux bâtiments, 5 extensions et 2 mises en accessibilité tous publics ou en valeur du bâti existant.

9 chantiers sont en cours de réalisation. Ils concernent surtout le bâtiment principal, pour la construction d'une extension ou d'une réhabilitation, un seul chantier pour la construction d'une annexe.

4 chantiers ont été achevés cette année. 2 concernent la construction d'un bâtiment principal, 2 autres une extension-réhabilitation et un réaménagement.

Par ailleurs, le plan de relance « Archives » 2021-2022, d'un montant de 7,77 millions d'euros, a notamment bénéficié à 3 projets départementaux, ceux des Archives du Loiret, du Lot et des Alpes-de-Haute-Provence. D'autre part,

Bâtiment des Archives de l'Isère, façade sud

Bâtiment des Archives de Guyane

comme le préconise le Cadre stratégique commun de modernisation des archives pour la période 2020-2024, la diversification et l'élargissement de l'offre de services aux publics participent également à la transformation des bâtiments d'archives et induisent leur adaptation à l'accueil de nouveaux usages et aux réglementations afférentes.

Bâtiment des Archives du Puy-de-Dôme

Archives municipales

Les bâtiments d'archives municipales ont, selon les statistiques annuelles, un taux d'occupation moyen de 77 %. Plutôt stable au fil du temps, ce taux est légèrement inférieur à celui des Archives départementales, qui est de 80 %.

Sur 9 projets en cours, 7 sont des réhabilitations d'édifices existants, parfois à forte valeur patrimoniale. Le plus souvent implantés en cœur de ville, ils constituent un important progrès pour l'accueil du public. Les prochains bâtiments suivis par les Archives de France ne dérogent pas à la règle, avec notamment à Pertuis (Vaucluse) un ancien couvent désaffecté transformé en caserne de pompiers puis en locaux administratifs, à Valence-Romans-Agglo (Drôme) une ancienne caserne militaire datant de 1870, et à Tours-Métropole (Indre-et-Loire) un lieu de traitement des chèques. La conservation et la réhabilitation du bâti existant s'inscrivent également dans un projet de développement durable des bâtiments culturels et permettent notamment leur rénovation énergétique.

Les bâtiments d'archives à l'international

Le directeur des Archives nationales de Malte projette la construction d'un bâtiment de 16 000 m², qui triplerait la capacité de conservation de son service. Avec l'appui de l'ambassade de France à Malte, il a pris contact avec les Archives de France pour échanger sur les préconisations françaises de construction. Un échange a eu lieu entre archivistes maltais et français pour jeter les bases de la construction d'un nouveau site qui rassemblerait les Archives nationales et l'Institut national audiovisuel, et pourrait accueillir un large public.

Salle de lecture des Archives d'Aix-en-Provence

Chartes scellées de l'évêque de Lisieux Jourdain du Hommet reconditionnées par les Archives du Calvados

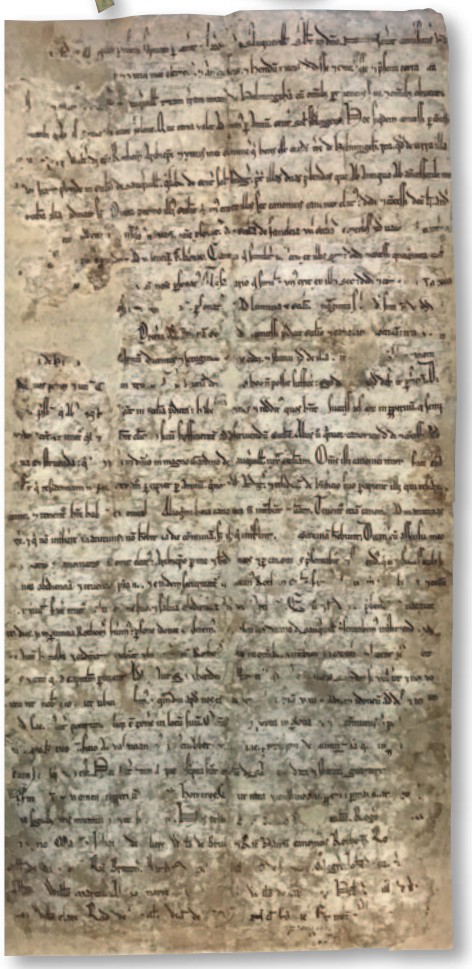

Charte restaurée par les Archives de Seine-Maritime

Conservation préventive

Plans de sauvegarde des biens culturels dans les services d'archives (PSBC), une nécessaire montée en puissance

Malgré la note du 10 juin 2016 par laquelle le directeur général des patrimoines incitait les institutions patrimoniales à mettre en œuvre leur plan de sauvegarde des biens culturels (PSBC), peu de musées, bibliothèques et services d'archives ont pu progresser significativement, en raison de la lourdeur et de la complexité du travail à accomplir. L'incendie, traumatisant, de Notre-Dame de Paris le 15 avril 2019 a cependant été un élément déclencheur d'actions d'envergure qui ont été alors lancées pour aider et accompagner les institutions patrimoniales à rédiger leur PSBC, aidées en cela par des services départementaux d'incendie et de secours, structurellement engagés, eux aussi, dans la protection du patrimoine depuis 2019.

Le Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF), moteur sur ce sujet, a ainsi organisé des ateliers de travail régionaux pour aider les musées à élaborer leur PSBC. Les Archives départementales ont pu y prendre part et bénéficier ainsi de l'accompagnement et des outils développés par le C2RMF pour les musées, qui seront peu à peu adaptés aux services d'archives.

La route reste cependant longue. En 2020, alors que 88 % des services départementaux d'archives possèdent un programme de conservation préventive, seuls 16,7 % sont dotés d'un PSBC. La situation est plus marquée encore dans les Archives communales, dont moins de la moitié (44 %) a un programme de conservation préventive, et seuls 10 % un PSBC.

La montée en puissance des PSBC est inscrite dans le Cadre stratégique commun des archives pour la période 2020-2024. Les Archives de France ont donc élaboré en 2020 des films pédagogiques et des « jeux sérieux » pour sensibiliser et encourager les services d'Archives départementales à engager la rédaction de leur PSBC.

Restaurations remarquables

Malgré la pandémie et les mesures de confinement, qui ont bouleversé le fonctionnement global des services d'archives, certains ont profité de cette période pour avancer sur des opérations de conservation préventive et curative (dépoussiérage, conditionnement, petites réparation) et de restauration de documents et objets emblématiques. Parmi ceux-ci, on peut citer :

- le lancement d'une vaste opération de restauration du chartrier du Landreau, comprenant 15 tomes, dont 3 ont été restaurés en 2020 (Archives de la Vendée) ;
- la reconstitution d'une empreinte de sceau de l'évêque de Lisieux Jourdain du Hommet, du début du XIIIe siècle, et des restes de celle de Mathilde l'Emperesse (Archives du Calvados) ;

- la restauration, le nettoyage et le conditionnement d'un fonds de 4 235 plaques photographiques sur verre issues de la faculté de géographie de l'université de Strasbourg (Archives du Bas-Rhin) ;
- la restauration et la numérisation de l'album de dessins réalisés par Louis-Dominique Leleu (1768-1846), géomètre en chef et directeur du cadastre des Hautes-Pyrénées de 1826 à 1840 (Archives des Hautes-Pyrénées).

La protection du patrimoine archivistique

Une stratégie de réseau(x) pour les archives privées : cartographier et communiquer

En 2020, une nouvelle cartographie illustrant les réseaux et initiatives en matière d'archives privées a été publiée sur le portail FranceArchives. Ont été également créées, enrichies ou actualisées douze rubriques sur le mécénat, les revendications, le classement comme archives historiques ou encore la circulation des biens culturels.

Un contrôle des exportations toujours actif

La vente de la collection Aristophil (92 demandes) a continué d'alimenter de façon importante les demandes de sortie définitive du territoire. Ces demandes ont permis la revendication de 3 documents ou ensembles, 5 opérations de numérisation avant exportation et 2 achats.

Les demandes de sorties du territoire de l'Union européenne ont, quant à elles, accusé une baisse de 30 %, passant de 90 à 60 licences délivrées.

Dynamiser la réintégration des archives publiques

Deux avancées majeures à souligner :

- la consolidation des données statistiques des revendications pour la période 2010-2020, qui constituera le socle d'un observatoire interministériel ;
- le renforcement de la coordination au niveau national et international, avec notamment la création au sein du Conseil international des archives d'un groupe d'experts contre le vol, le trafic et la falsification : E-GATTT (Expert Group against Theft, Trafickking and Tampering).

Enfin, en conclusion de l'ancienne affaire de vol Fiey, qui remonte à 2002 et a concerné des dizaines de milliers de documents, 67 restitutions d'archives ont été réalisées au profit de 30 services départementaux d'archives, 33 services municipaux d'archives et 4 administrations centrales, dont les Archives générales du royaume de Belgique.

Bilan d'une décennie de tiers-archivage

En ce qui concerne le tiers-archivage, l'année 2020 fut un peu particulière, puisqu'elle est venue clôturer dix années de dispositif d'agrément ministériel pour la conservation externalisée d'archives publiques et intermédiaires, avant que ne s'amorce, le 1er janvier 2021, le nouveau dispositif mis en place par le décret n° 2020-733 du 15 juin 2020 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles dans le domaine de la culture, qui simplifie et déconcentre en préfecture le processus.

L'activité a donc été intense. Concernant l'archivage papier, 10 arrêtés d'agrément ont été pris, et 11 ont été renouvelés. Pour le numérique, 5 nouveaux agréments et 6 renouvellements ont été décidés, ce qui confirme la croissance en nombre et en qualité des datacenters dédiés à l'archivage numérique sur le territoire. Au total, 32 décisions positives ont été prises, contre une vingtaine en moyenne par an les trois années précédentes.

Au 31 décembre 2020, 45 sociétés disposaient d'un agrément pour le tiers-archivage : 3 pour l'activité papier et l'activité numérique, 14 pour le seul numérique et 28 pour le seul papier. Elles correspondent à 89 implantations pour le papier et 42 pour le numérique.

PARTIE 2

Communiquer, diffuser, valoriser, accueillir, donner à voir et à comprendre

LES ARCHIVES AUX CARREFOURS DE LA MÉMOIRE

Parce qu'elles constituent les traces de la vie des peuples, des espaces qu'ils façonnent et des institutions qui les gouvernent, les archives sont à la fois sources d'histoire et lieux de mémoire.

La position si singulière qu'elles occupent ainsi à titre collectif et individuel s'est tout particulièrement manifestée au cours de l'année 2020 dans les mesures qui ont été prises en faveur d'un meilleur accès aux archives de la guerre d'Algérie.

Sept mois après l'ouverture des sources relatives à la disparition de Maurice Audin, un nouvel arrêté de dérogation générale, publié le 9 avril, a permis le libre accès, à quiconque en fait la demande, à ceux des dossiers de la Commission de sauvegarde des droits et libertés individuels relatifs aux disparus de la guerre d'Algérie qui n'étaient pas encore librement communicables. Créée en 1957, cette commission, qui fonctionna jusqu'en 1963, avait pour mission de faire la lumière sur les exactions reprochées à la France lors du conflit ; ses archives constituent donc une source essentielle pour documenter, dans la mesure du possible, les disparitions survenues alors.

Mais ouvrir les archives n'est pas tout. Encore faut-il en signaler l'existence et fournir, sur le plan scientifique et pédagogique, des outils de médiation qui accompagnent les usagers dans leurs recherches. Dans le sillage de cet arrêté de dérogation générale, le service interministériel des Archives de France a ainsi publié, sur le portail FranceArchives, un *Guide numérique sur les disparus de la guerre d'Algérie*, traduit en anglais et en arabe. Fruit d'un important travail interministériel, il offre un panorama d'ensemble sur les archives relatives à ce sujet, quel que soit le lieu en France où elles sont conservées, et dirige les usagers, quel que soit leur niveau de connaissance de l'organisation des archives, vers les principaux fonds susceptibles d'apporter des éléments de réponse à leur recherche. Dans le même esprit, le 4 décembre, était organisée en ligne une rencontre intitulée *La guerre d'Algérie : expériences de recherche*, première manifestation scientifique donnant la parole à la fois à des historiens, des archivistes et des témoins autour des sources de cette période douloureuse de notre histoire commune avec l'Algérie. Elle a réuni plus de 150 personnes.

Participant à une meilleure compréhension de cette histoire, elle contribuait aussi à la volonté de réconciliation des mémoires et des peuples français et algérien portée par le Président de la République.

Harfleur, acquisition en 2020 des Archives de Seine-Maritime

Spectacle sons et lumières avant le déménagement de la galerie de l'évolution au Muséum national d'histoire naturelle (1990), Archives nationales

Archives nationales

Comme l'ensemble des autres services d'archives, l'activité des Archives nationales a été marquée en 2020 par la crise sanitaire liée à la Covid 19. La fermeture des salles de lecture et des expositions et le confinement des personnels décidé au printemps 2020, à l'exception de quelques missions essentielles relatives notamment à la sécurité et à la maintenance des sites, a ensuite évolué vers une reprise progressive d'activité selon différentes variations liées aux mesures successives de confinement et de maintien d'activité. Dans ce contexte, le dialogue social a été constant tout au long de l'année, avec l'organisation de 15 CHSCT. Si le contexte épidémique a ralenti l'activité des Archives nationales dans certains domaines, il ne l'a pas interrompue.

Ainsi, 3 kml et 4,7 To de nouvelles archives ont été collectés, et de nombreux fonds ont été traités, intellectuellement et matériellement ; le transfert des fonds de Fontainebleau vers Pierrefitte-sur-Seine a pu reprendre en juin, permettant le transfert de 15 kml de dossiers de naturalisation ainsi que le transfert des archives audiovisuelles ; le projet d'archivage électronique ADAMANT a suivi son cours à bon rythme, et son aboutissement, qui interviendra au premier semestre 2021, n'a pris que quelques mois de retard ; les expositions ont été ouvertes quand la réglementation l'autorisait ; les chercheurs ont été accueillis hors périodes de confinement, dans des conditions certes dégradées, mais aussi bien que les contraintes sanitaires et les capacités de l'établissement le permettaient ; les chantiers immobiliers ont également pu se poursuivre sur le site parisien et ont notamment permis d'achever la restauration des façades sur rues, cours et jardins de la plupart des hôtels.

Au-delà de l'exercice des missions, 2020 fut aussi une année de préparation de l'avenir. En premier lieu, avec la conception d'une nouvelle organisation rendue nécessaire par l'aboutissement du projet ADAMANT et par le transfert de la responsabilité des archives nativement numériques et des archives audiovisuelles de la direction de l'appui scientifique à la direction des fonds, transfert qui permet de renouer avec le principe du « respect des fonds » d'archives. En second lieu, par l'élaboration du nouveau projet de l'établissement, la Stratégie 2021-2025, qui est adossée au Cadre stratégique commun de modernisation des archives pour la période 2020-2024. Plus de 110 agents ont participé à son élaboration dans le cadre d'une dizaine d'ateliers thématiques qui ont permis de dégager, autour de 4 axes, un total de 27 objectifs. Le document de synthèse sera finalisé et validé en 2021.

Archives nationales d'outre-mer

En dépit des difficultés occasionnées par la crise sanitaire, les Archives nationales d'outre-mer (ANOM) ont poursuivi en 2020 les chantiers prévus dans leur projet scientifique, culturel et éducatif (PSCE). Ainsi, les groupes de travail mis en place dans le cadre du stage de conservation préventive piloté par les Archives de France ont bien avancé : plan de sauvegarde des biens culturels (PSBC), ateliers de dépoussiérage, sensibilisation des lecteurs par la création d'un petit personnage, Anomix, qui rappelle les bonnes pratiques. Dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle (EAC), les ANOM ont pu travailler avec un lycée professionnel, un auteur de bande dessinée et un réalisateur de films autour du radeau de *La Méduse*. L'année 2020 a aussi vu la parution d'un guide, *Les ANOM : mode d'emploi*, ainsi que le resserrement des liens avec Aix-Marseille Université par la signature d'une convention-cadre et la réalisation d'une exposition, *Les ANOM dans la cité*, qui vise à mieux faire connaître l'histoire des Archives nationales d'outre-mer en lien avec celle de la faculté des lettres d'Aix-en-Provence ainsi que leur inscription dans le quartier des Fenouillères.

La directrice a participé à différentes réunions du conseil scientifique de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage (FME), dont elle est membre. Les ANOM ont aussi participé au « Mois des Mémoires », piloté par la FME.

Archives nationales du monde du travail

L'année 2020 a vu la diffusion du programme scientifique, culturel et éducatif (PSCE) des Archives nationales du monde du travail (ANMT) auprès du réseau des services d'archives, ainsi que sa mise en ligne sur FranceArchives. Jusqu'en 2025, trois axes stratégiques majeurs définissent ainsi la politique des ANMT : une politique de collecte à dimension nationale qui s'accompagne d'une clarification du concept d'archives du monde du travail ; la réaffirmation de la spécialisation des ANMT autour des archives privées en développant un travail en réseau ; une ouverture vers de nouveaux publics en offrant une offre numérique élargie.

En dépit d'une activité perturbée par la crise sanitaire, de nombreux projets inscrits au PSCE ont été lancés. Certains ont été menés à bien au cours de l'année : révision des conditions juridiques des dépôts, tenue du comité des entrées, réévaluation de fonds d'archives, rétroconversion d'instruments de recherche, numérisation de fonds d'archives, préparation de l'ouverture du nouveau site internet… Des actions de valorisation ont pu être réalisées, avec des aménagements : l'exposition *Les Gens du rail*, accompagnée d'une publication, la journée d'études « Bleu de travail » à huis-clos avec une retransmission en direct sur Facebook… La lettre d'information et les réseaux sociaux (Facebook et YouTube) ont permis de garder le lien avec les usagers et d'attirer de nouveaux publics.

Exposition Les Gens du Rail, ANMT

…

	Nombre de demandes	évolution par rapport à l'année N-1
2008	2 407	- 16 %
2009	1 537	- 36 %
2010	1 297	- 15,6 %
2011	1 838	+ 41,7 %
2012	1 905	+ 3,6 %
2013	2 716	+ 42,6 %
2014	2 401	- 11,6 %
2015	2 122	- 11,6 %
2016	1 826	- 13,9 %
2017	1 934	+ 5,9 %
2018	2 001	+ 3,5 %
2019	2 184	+ 9,1 %
2020	**1 964**	**- 10,1 %**

	Nombre d'articles	évolution par rapport à l'année N-1
2010	29 353	—
2011	25 674	- 12,5 %
2012	25 673	=
2013	47 028	+ 83,2 %
2014	24 892	- 47,1 %
2015	30 196	+ 21,3 %
2016	63 623	+ 110,7 %
2017	106 140	+ 66,8 %
2018	82 100	- 22,6 %
2019	175 789	+ 114,1 %
2020	**120 492**	**- 31,5 %**

OBSERVATOIRE DES DÉROGATIONS

La consultation par dérogation, prévue par le code du patrimoine, permet à toute personne qui en fait la demande de consulter des documents d'archives protégés par des secrets avant l'expiration des délais fixés par la loi, et ce, après autorisation de l'administration des archives. Cette autorisation ne peut intervenir qu'après accord du service dont émanent les documents.

Nombre de demandes (hors secret statistique) : 1 964.

La régression du nombre de demandes instruites, conséquence de la crise sanitaire, est toutefois moindre qu'attendu (– 10 %), preuve que l'activité des services s'est maintenue à distance. Les services départementaux d'archives enregistrent même un rebond du nombre de demandes instruites de 11 % par rapport à 2019 (956 contre 859).

La proportion entre les demandées accordées (84,6 %), accordées partiellement (9,4 %) et refusées (6 %) reste en revanche relativement stable.

Nombre de demandes devant le Comité du secret statistique : 1 216.

La part des dérogations instruites devant le Comité du secret statistique augmente d'un tiers chaque année :

- 1216 en 2020
- 938 en 2019
- 613 en 2018
- 394 en 2017

Généalogistes professionnels : 402 autorisations.

L'autorisation de consulter l'état civil de moins de 75 ans a été délivrée à 402 généalogistes professionnels en 2020, contre 178 en 2019, 368 en 2018 et 178 en 2017. Cette cadence s'explique par des demandes de renouvellement plus nombreuses les années paires, le dispositif actuel ayant été mis en place en 2010 et les autorisations étant valables deux ans.

Recours auprès de la CADA : 19

14 avis favorables au demandeur
(dont 3 portant sur des demandes de déclassification).

2 avis partiellement favorables.

1 avis défavorable.

2 avis sans objet.

DIFFUSION DES DONNÉES

Le portail FranceArchives

Depuis 2017, FranceArchives donne accès aux inventaires des services d'archives français, ainsi qu'à des contenus éditoriaux destinés au grand public et aux professionnels des archives. Il fédère, fin 2020, près de 9 millions de pages, dont 12 478 345 unités de description issues de 56 551 instruments de recherche, provenant de 98 partenaires publics et privés. Depuis son ouverture, le portail attire de plus en plus de visiteurs, intéressés autant par les instruments de recherche que par les ressources éditoriales du site.

2020 a été marquée par le chantier de refonte de l'ergonomie du portail, qui se poursuivra au premier semestre 2021. Conformément aux vœux du comité de pilotage interministériel de FranceArchives, des utilisateurs ont été directement associés à cette entreprise. Une société prestataire a réalisé, malgré le confinement, une enquête auprès de 20 utilisateurs aux profils variés : citoyen, curieux du patrimoine, généalogiste/amateur d'histoire locale, universitaire, archiviste… Trois axes de travail ont été dégagés, visant à améliorer la compréhension du site, l'ergonomie, pour proposer une navigation et un affichage plus efficaces, et l'accompagnement de l'utilisateur qui doit être plus ou moins poussé selon son profil. 6 utilisateurs ont participé à un atelier dont l'objectif était d'imaginer un site plus facile à utiliser par tous les publics.

Espeyran

Le Centre national du microfilm et de la numérisation (CNMN) est un service des Archives de France consacré à la conservation des collections de microfilms de sécurité et des supports optiques numériques des Archives nationales, des Archives nationales d'outre-mer, des Archives nationales du monde du travail et de 137 autres services d'archives sur tout le territoire. Il est abrité à Saint-Gilles, dans le Gard, sur le site du château d'Espeyran, dont il a la charge. Ce domaine, comprenant également un parc paysager (13 ha) et une réserve archéologique (7 ha), est classé au titre des Monuments historiques et des Maisons des Illustres et s'inscrit au cœur de la partie gardoise de la Réserve de biosphère de Camargue, qui se déploie sur les départements du Gard et des Bouches-du-Rhône.

En 2020, 163 To de données numériques ont été déposées au CNMN et migrées sur bandes magnétiques LTO-7 et LTO-8. L'ensemble des bandes LTO d'ancienne génération (LTO-5 et 6) a été migré sur bandes LTO-7, soit 236 To au total. À ce jour, 14 249 925 mètres de microfilms et 1,371 pétaoctet de données numériques sont conservés par le Centre. Les ateliers photographiques ont traité 4 128 mètres de microfilms qui ont fait l'objet de demandes de reproduction de la part des services d'archives ou de particuliers : 94,7 % ont été numérisés et 5,3 % dupliqués. 72 conventions de dépôt ont été signées entre les services d'archives et les Archives de France. Pour accroître la capacité de conservation des images numériques, un important réaménagement du dépôt est en cours (études en 2019-2021, travaux en 2021-2022).

Le CNMN est aussi soucieux de l'attention et du soin à apporter au Vivant en l'intégrant à ses pratiques professionnelles quotidiennes. En signant la charte des éco-acteurs de la Réserve de biosphère de Camargue ainsi qu'en étudiant la possibilité d'une Obligation réelle environnementale (ORE), il s'engage à faire évoluer son projet scientifique, culturel et éducatif en y intégrant durablement la problématique écologique, dans l'esprit du programme « L'Homme et la biosphère » de l'UNESCO. Les enjeux environnementaux le conduisent à adapter et à améliorer ses actions et ses pratiques en développant sur la très longue durée une approche interdisciplinaire, collaborative et raisonnée sur les vingt hectares de foncier du domaine et sur ses bâtiments.

Accueil d'enfants au domaine d'Espeyran

Le 16 décembre 2020, une nouvelle interface a été mise en ligne offrant une page d'accueil claire et dynamique, avec une nouvelle rubrique d'aides à la recherche, et, aux archivistes, un accès direct aux contenus métier.

Parallèlement, plusieurs chantiers d'amélioration de la qualité des autorités de FranceArchives ont été menés : amélioration du script automatique d'alignement des lieux vers GeoNames, harmonisation et alignement des personnes vers Wikidata et data.bnf, suggestions de recherche en exploitant les alignements des sujets vers le Thésaurus matière pour l'indexation des archives locales. Enfin, FranceArchives est devenu l'agrégateur national français pour le Portail européen des archives, facilitant ainsi la mise à disposition des instruments de recherche des services d'archives français à l'échelle de l'Europe.

L'impact de la crise sanitaire sur l'activité numérique des services d'archives

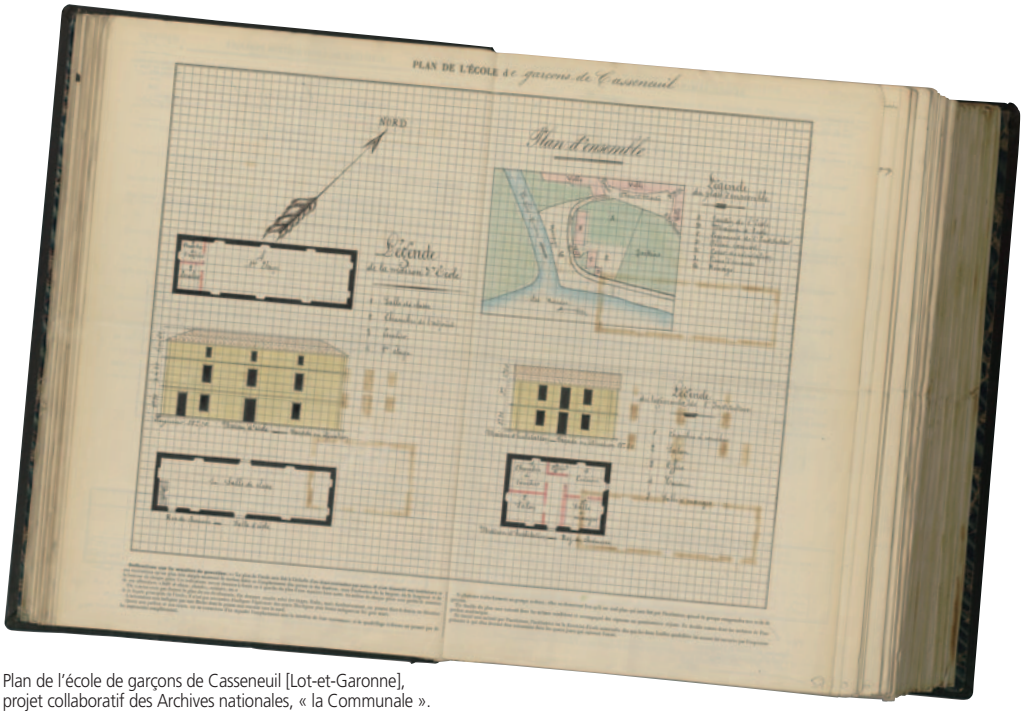

Plan de l'école de garçons de Casseneuil [Lot-et-Garonne], projet collaboratif des Archives nationales, « la Communale ».

La crise sanitaire et les deux confinements qu'elle a entraînés (de mars à mai, puis en octobre-novembre) ont eu pour conséquence imprévue de faire du numérique le moyen d'accès quasi exclusif aux documents d'archives pendant une grande partie de l'année 2020.

Les sites internet des services d'archives ont connu une fréquentation inédite (67 millions de visites, + 38 % par rapport à 2019), avec un très fort pic lors du premier confinement. Après une première semaine inquiétante (forte diminution, voire effondrement, des consultations), la fréquentation est repartie à la hausse et a battu record sur record (+ 82 % du nombre de pages vues pendant le premier confinement aux Archives du Val-de-Marne, plus d'un million de pages vues en une semaine aux Archives du Puy-de-Dôme).

Cette hausse de la fréquentation a principalement concerné la consultation des ressources numérisées. Une implication plus forte des visiteurs dans les entreprises d'indexation collaborative (achèvement de l'indexation des registres matricules aux Archives de la Marne, poursuite active de celle de l'état civil aux Archives de la Charente) a également été constatée. Rappelons que ces périodes de confinement ont également été mises à profit par de nombreux services d'archives pour faire travailler à distance leurs équipes sur la reprise d'instruments de recherche.

Cette bascule vers le numérique et, plus généralement, le recours aux services à distance, est confirmée par la très forte hausse des demandes de recherche par correspondance (+ 41 % aux Archives du Doubs, + 45 % aux Archives de la Gironde, + 56 % aux Archives du Loiret), qui ont jusqu'à doublé par rapport à 2019 dans certains départements (Archives de la Charente, Archives des Deux-Sèvres).

Reste à savoir si cet engouement numérique sera durable et, surtout, s'il aura permis d'attirer un nouveau public vers les archives, comme le suggère l'augmentation du nombre de visiteurs, beaucoup plus forte que celle du nombre de pages vues (+ 22 % de visiteurs uniques contre + 10 % de pages vues aux Archives de Paris, respectivement + 41 % et + 15,5 % aux Archives de la Somme). L'audience croissante des services d'archives sur les médias sociaux (+ 20 % d'abonnés Facebook aux Archives de l'Hérault, + 29 % aux Archives de la Loire-Atlantique) semble aller dans ce sens.

Politique de numérisation

La politique de numérisation des services d'archives pendant l'année 2020 est, à double titre, délicate à analyser. Elle a, d'une part, souffert de l'impact de l'épidémie de Covid-19 et des confinements qu'elle a entraînés (nombreux retards causés par la fermeture des services et impossibilité de travailler sur les documents). S'y ajoute le changement du principal indicateur utilisé par les Archives de France pour quantifier les actions de numérisation : au lieu de compter des *pages* numérisées, les services sont invités, depuis 2020, à compiler les *images* numérisées (une image pouvant concerner deux pages d'un registre, par exemple). Cette évolution, destinée à faciliter le recueil des informations et leur comparaison avec d'autres secteurs culturels ou scientifiques, interdit toute comparaison du volume et de la répartition des données produites en 2020 avec les années antérieures.

Archives de Bordeaux Métropole

Quelques éléments factuels permettent malgré tout de caractériser en partie l'année 2020. Au total, 277 services d'archives (les 3 services d'Archives nationales, 97 Archives départementales et 177 Archives municipales) ont lancé une ou plusieurs opérations de numérisation en 2020, pour un total de 4 145 793 € (respectivement 768 269 €, 2 643 059 € et 734 465 €).

Malgré l'épidémie de Covid-19, l'année 2020 a vu se poursuivre le déploiement du plan de numérisation du ministère de la Culture, désormais déconcentré au niveau des directions régionales des affaires culturelles (DRAC). Ces nouveaux « plans de numérisation et de valorisation » (PNV), déjà déployés dans les DRAC Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Hauts-de-France, Pays-de-la-Loire, Nouvelle-Aquitaine, Grand-Est et Auvergne-Rhône-Alpes, ont été étendus à la DRAC Normandie. Au total, 10 projets ont été soutenus en 2020 (2 en Archives départementales, 7 en Archives municipales, 1 d'association), contre 19 l'année précédente.

Comme les années précédentes, l'essentiel de l'activité de numérisation des services d'archives reste très classique et centrée sur quelques grandes typologies ; l'objectif est soit de compléter ponctuellement des séries déjà très largement numérisées (état civil, cadastre, recensements, etc.), soit de poursuivre la numérisation de typologies dont la présence en ligne se développe depuis quelques années (presse ancienne, répertoires et minutes de notaires, délibérations communales). Parmi les opérations plus originales qui ont été menées en 2020, citons la numérisation de l'Atlas général de la ville de Paris (Archives nationales), celle du fonds de l'École nationale vétérinaire de Maisons-Alfort (Archives du Val-de-Marne) ou encore celle des registres de recensement des chanteurs ambulants et saltimbanques entre 1867 et 1881 (Archives de l'Aube).

POLITIQUE DES PUBLICS : ACTIVITÉS CULTURELLES ET SCIENTIFIQUES

Observatoire des publics

La crise sanitaire qu'a connue l'année 2020 a touché de plein fouet l'accueil des publics : la mise en œuvre des protocoles sanitaires a impliqué une restriction de l'accès (fermeture complète des établissements durant plusieurs semaines, puis horaires réduits et jauge limitée) qui s'est combinée avec une importante logistique (gestion des rendez-vous, désinfection, quarantaine des documents consultés…). De ce fait, la fréquentation physique des services d'archives a connu une baisse très importante par rapport à 2019, en considérant les séances en salle de lecture, les participants aux activités culturelles ainsi que le public scolaire (– 57 %).

Toutefois, cette crise sanitaire a eu comme bénéfice de pousser les services à définir de nouvelles relations avec le public pour garder le contact avec lui. Le numérique a joué un rôle primordial, avec un déploiement supplémentaire d'offres en ligne dès le premier confinement, à la fois sur les sites internet et sur les réseaux sociaux : nouvelles rubriques (« Le temps suspendu » en Maine-et-Loire) avec contenus éditorialisés (cycle « Un jour, une histoire » des Archives nationales), jeux, vidéos, documents numérisés, indexation collaborative, posts. Les sites ont ainsi enregistré 40 % de connexions supplémentaires, et les réseaux sociaux ont vu le nombre de leurs abonnés croître très sensiblement. Une enquête en ligne auprès des internautes, préparée par les Archives de France, permettra en 2021 de mieux cerner les évolutions de ce public depuis la précédente enquête de 2014.

Les recherches par correspondance ont pris une plus grande importance du fait de l'accès restreint aux salles de lecture, et l'on peut noter des expérimentations telles que la consultation des documents à distance ou la gratuité des reproductions.

Il faut rendre hommage à la mobilisation des équipes qui ont déployé des trésors d'ingéniosité pour maintenir la continuité du service public et répondre ainsi aux attentes des différents usagers. Si les nouvelles pratiques qui se sont fait jour sont appelées, sans nul doute, à s'installer durablement, elles ne doivent pas faire oublier, comme le rappellent les services, que le maintien de l'accès aux documents originaux reste souvent indispensable.

Archives du Calvados, documents en isolement après consultation

Une action culturelle et scientifique dynamique et polymorphe

Une action culturelle et scientifique plus virtualisée

Avec nombre de manifestations annulées, parfois reprogrammées et à nouveau annulées, les activités culturelles et scientifiques ont été très fortement perturbées durant l'année 2020. Elles ont conduit à accélérer la virtualisation de la médiation avec le public. Il faut souligner à ce propos la mise en ligne accrue de propositions ludiques (« *battle* cocottes » d'Orléans, jeu de piste de Couëron) ainsi que le recours, inédit, à la visioconférence pour maintenir cours de paléographie ou conférences. L'utilisation de la vidéo a permis la réalisation de séquences sur les métiers des archives ou sur des documents emblématiques (les « croque archives » de la Dordogne). Des technologies plus élaborées (3D, immersives) ont été utilisées pour pallier la fermeture des expositions. Ces propositions – présentes sur les sites internet et sur les chaînes vidéos, relayées par les médias sociaux – ont largement dépassé l'audience des usagers habituels en touchant notamment un public plus jeune. Citons également la participation importante des services d'archives à la plateforme en ligne #culturecheznous du ministère de la Culture, déployée durant le confinement.

La programmation des expositions a beaucoup souffert ; les services ont montré une particulière ingéniosité pour mettre en ligne des propositions alternatives, de l'exposition virtuelle (Seine-Maritime) à l'animation 3D (Aube), en passant par le partenariat avec un web média (Ille-et-Vilaine).

Certaines activités ont pu cependant se tenir : participation aux Journées européennes du patrimoine, lectures d'archives (Somme), *escape game* (Seine-Saint-Denis), ciné-concert (Loire-Atlantique), performance dansée (Archives nationales), sans oublier les résidences d'artistes qui se sont déroulées *in situ*, comme à Saint-Étienne à l'occasion de l'année de la bande dessinée, ou en itinérance dans les Yvelines autour du son. L'emprunt d'expositions itinérantes a bien fonctionné dans certains départements.

Les relations avec les sociétés savantes et les universités ont été également très affectées, en particulier avec les étudiants. Les Archives de France étaient présentes en octobre à Blois pour les Rendez-Vous de l'histoire sur le thème « Gouverner », avec plusieurs conférences et projection de films proposées par le réseau des archives.

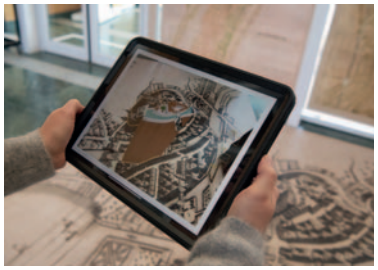

Archives de Haute-Savoie, exposition temporaire « Le relief de notre territoire et d'ailleurs » (vue de l'exposition, application de réalité augmentée)

Trésors d'archives, 10 siècles d'histoire à Saint-Omer, Archives du Pays de Saint-Omer

Cocotte, Archives du Calvados

Cahiers d'activités, Archives de l'Hérault

PUBLICATIONS

En 2020, l'activité éditoriale des services d'archives a connu une croissance exceptionnelle, avec 580 objets éditoriaux signalés (ouvrages, brochures, dossiers pédagogiques, revues, articles, catalogues d'expositions, etc.), contre 338 en 2019 (+ 72 %). Il faut y voir la conséquence de la crise sanitaire et des deux confinements qu'elle a entraînés, périodes pendant lesquelles les services d'archives ont été amenés à communiquer beaucoup plus régulièrement et dans des formats souvent inédits afin de compenser la fermeture totale ou partielle de leurs salles de lecture et de maintenir un lien avec leur public.

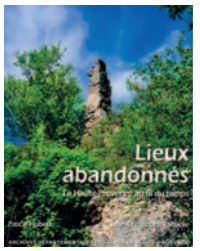

Cette année particulière se traduit dans la structure même de cette offre éditoriale. Déjà largement minoritaires, les publications payantes n'en représentent plus que 14 %, tant dans les Archives départementales que municipales (alors qu'en 2019 elles représentaient respectivement 38 % et 23 % du total). De même, alors que les Archives départementales publiaient déjà traditionnellement moins sous forme imprimée que les Archives municipales, l'écart s'est encore creusé en 2020 (respectivement 25 % et 35 %, contre 56 % et 63 %), traduisant bien l'effort de communication effectué en ligne, par exemple sur les médias sociaux (Facebook notamment), y compris par le biais de productions audiovisuelles ou multimédias (16 % du total des publications). Le numérique domine dans toutes les catégories éditoriales (au moins 63 %), à l'exception des ouvrages et catalogues d'exposition (29 % « seulement »). On peut également signaler le maintien à un niveau élevé des dossiers pédagogiques (65 publications, soit 11 % du total), preuve que les services d'archives ont continué, autant que possible, de s'adresser au public scolaire privé de visites et de séances de travail *in situ*.

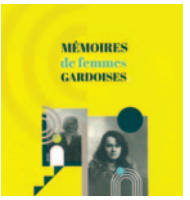

Si on excepte les publications concernant la crise sanitaire elle-même, la Seconde Guerre mondiale est une nouvelle fois en tête des principales thématiques représentées, accompagnée par la guerre de 1870 et, toujours, par la Première Guerre mondiale, ces deux derniers sujets étant principalement représentés dans les publications des Archives municipales. Outre ces sujets attendus, les thèmes abordés par les services d'archives demeurent très larges, comme le montrent le catalogue d'exposition *La police des Lumières* publié par les Archives nationales, la bande dessinée *Aux archives !*, issue d'une résidence d'artistes aux Archives de La Réunion, qui raconte l'histoire de l'île en douze épisodes, ou encore la monumentale édition critique en trois volumes du célèbre *Journal* de Gilles de Gouberville par les Archives de la Manche.

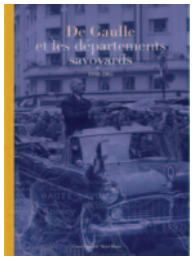

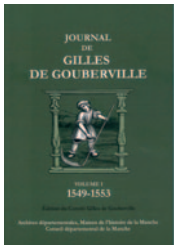

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

L'accueil du public scolaire a tout particulièrement souffert de la crise sanitaire, qui l'a pratiquement interrompu à partir du mois de mars. Le nombre d'élèves touchés a cependant diminué dans une proportion moindre qu'on aurait pu le craindre (– 53 %). En effet, pour maintenir ce fleuron de l'activité des archives, les services se sont tournés vers d'autres formes de médiation, en développant le hors-les-murs, d'une part, et en se lançant dans l'expérimentation d'outils innovants, d'autre part.

Ainsi, les services sont allés à la rencontre des élèves dans les classes en adaptant leurs séances pédagogiques. Expositions itinérantes et mallettes ont complété les propositions, contribuant à maintenir une activité culturelle dans les établissements scolaires. Des projets d'éducation artistique et culturelle (EAC) ont pu se dérouler, comme le projet « Ferrement » des Archives nationales dans le cadre de l'« été culturel » avec des classes de Pantin et de la Guadeloupe, en partenariat avec une compagnie de danse et un illustrateur sur le thème de l'esclavage, ou celui des Archives de la Haute-Garonne, « Princes et princesses en baskets », pour des enfants de primaire en difficulté. Le service éducatif de la Gironde, lui, a été rebaptisé « la FAb' EAC ».

Le service éducatif des Archives des Ardennes en visite au collège de Vouziers

C'est le domaine des technologies numériques qui a le plus bénéficié d'innovations en matière pédagogiques : découvertes immersives en ligne (Archives nationales), ateliers numériques (Seine-Maritime), animation de classes virtuelles (Loire-Atlantique). Le Calvados a expérimenté l'outil Padlet ; l'Hérault a conçu un outil ludique et pédagogique, « Hérault aventure », pour faire découvrir le patrimoine du département, la Haute-Savoie a fait l'acquisition d'un tableau numérique interactif qui capitalise le travail réalisé en atelier.

Les services ont mis à profit également ce temps disponible pour préparer de nouvelles activités et publications, mettre en ligne des ateliers et des dossiers pédagogiques (Indre-et-Loire : l'abbaye de Bourgueil), concevoir des propositions ludiques, qu'elles soient virtuelles (Archives nationales du monde du travail) ou physiques (« jeu sérieux » des Archives nationales d'outre-mer ; jeu de plateau « Marsihopolice » des Archives de Marseille).

Atelier éducatif, Archives communautaires de Pau-Béarn-Pyrénées

Les mois des Archives

JANVIER

Le fonds photographique du journal *Le Monde* rejoint les Archives nationales

Les archives du service photographique du quotidien *Le Monde* sont entrées en janvier 2020 par voie de don aux Archives nationales. L'ensemble couvre les années 1970-2009. Les dossiers iconographiques comprennent tirages photographiques, correspondances, brochures et publications.

Les Archives de Saint-Brieuc remportent le deuxième prix « Patrimoines pour tous »

Ce prix distingue une démarche remarquable en matière d'accessibilité généralisée pour les personnes en situation de handicap moteur, visuel, auditif ou mental. Les Archives de Saint-Brieuc sont engagées depuis plus de 10 ans dans cette voie et ont élaboré une charte d'accessibilité collaborative, ce qui a permis des aménagements dans le bâtiment, et un rendez-vous annuel intitulé « Printemps du patrimoine », copiloté par les Archives et le pôle Handicap de la ville.

Action franco-congolaise pour le concours du jeune historien brazzavillois

Organisé par l'Institut français du Congo sur la suggestion des Archives de France, ce concours mobilise plusieurs institutions. Cet événement constitue une occasion de présenter les archives de Brazzaville à travers une petite exposition et de sensibiliser les participants au travail des archivistes.

13 janvier : Exposition « En quête d'humanité » aux Archives de Seine-Saint-Denis

Cette exposition est tirée du fonds photographique de Pierre Trovel, photographe au journal *L'Humanité*, déposé aux Archives départementales.

14 janvier : Les archivistes en formation sur le risque amiante

Le 14 janvier a débuté le cycle de formations sur le risque amiante pour l'année 2020, qui a donné lieu à quatre sessions réunissant au total 19 services d'archives départementales, ce qui porte à 66 le nombre de services ayant bénéficié d'une formation depuis 2018.

JANVIER

18 janvier : Nuit de la lecture

À Quimper, les Archives départementales et la bibliothèque départementale du Finistère proposent un thriller médiéval sous forme d'exposition interactive, « *Lux in tenebris* ».

20 janvier : « Une pléiade de savants » aux Archives de la Somme

Les Archives de la Somme proposent une exposition sur les hommes de sciences et de culture dans le département, du XVIe siècle à nos jours. Leurs portraits ainsi que certains de leurs écrits sont présentés à cette occasion.

FÉVRIER

Archives et street art aux Archives nationales du monde du travail

Une fresque est inaugurée par les Archives nationales du monde du travail, à Roubaix, sur un portail qui présente désormais une vision moderne, voire futuriste, des archives. L'artiste a imaginé un pendant « dématérialisé » du bâtiment, l'usine Motte-Bossut, où briques et données s'envolent ensemble sur un vaisseau spatial.

« Réussir le 100 % éducation artistique et culturelle »

Ce guide est publié par le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. L'activité des services d'archives dans ce domaine se traduit notamment par l'accueil de classes dans le cadre du dispositif « La classe, l'œuvre ! » ou par des concours d'éloquence et des « mises en voix » de documents.

FÉVRIER

4 février : Journée d'étude « Le PCF à travers ses archives locales (1944-2000) : dons et dépôts dans les archives publiques »

Cette journée, accueillie aux Archives nationales, rassemble des intervenants de services d'archives départementales, des historiens et des membres du Parti communiste français ayant œuvré à la protection des archives.

17 février : Ouverture du nouveau site internet des Archives de la Drôme

Le site reprend les 1 300 instruments de recherche, 3 128 000 pages et 29 000 images numérisées déjà en ligne, enrichit ces ressources et améliore les fonctionnalités de recherche et d'accès aux documents numérisés.

France et Laos échangent sur les archives de l'époque coloniale

L'École française d'Extrême-Orient a été chargée d'une mission de repérage des archives conservées au Laos, destinée à identifier les fonds de la période française, avec l'accord des représentations diplomatiques et le concours des Archives nationales d'outre-mer. Ce travail devrait permettre, à terme, de classer, d'inventorier et d'ouvrir aux chercheurs de riches fonds encore inexploités.

Mise en ligne d'une visionneuse pour le cadastre napoléonien dans les Hauts-de-Seine

Les Archives départementales permettent de naviguer sur le territoire du département à travers le temps, en passant par exemple en quelques clics du plan des parcelles de 2019 à celui des années 1820, sur des plans numérisés et géoréférencés. Cette visionneuse a été réalisée dans le cadre du projet open data du département des Hauts-de-Seine.

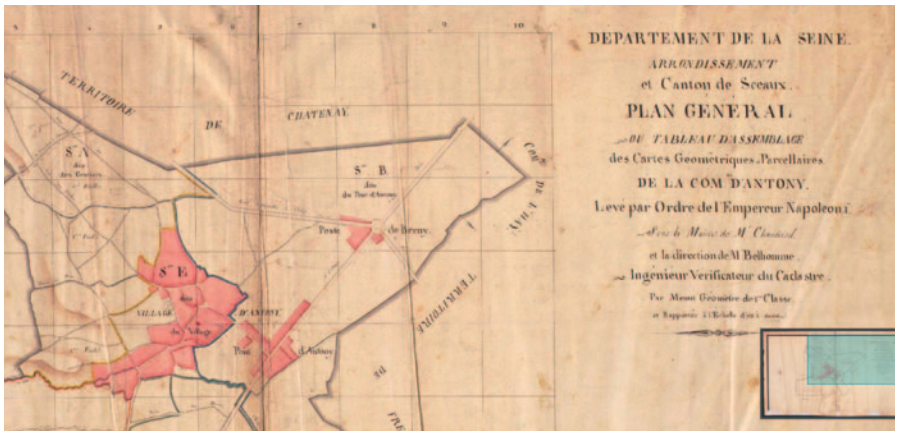

MARS

Publication en ligne d'un guide des sources sur les disparus de la guerre d'Algérie (1954-1962)

Ce guide, publié sur FranceArchives et fruit d'un travail interministériel, offre pour la première fois un panorama d'ensemble sur les archives relatives aux disparus de la guerre d'Algérie, quel que soit leur lieu de conservation en France. Il est traduit en anglais et en arabe.

5 mars : Ouverture du portail des Archives du Poitou (Archives de la Vienne et des Deux-Sèvres)

Les deux services d'archives départementales ont travaillé main dans la main pour concevoir un site internet mutualisé, dans une logique d'histoire du territoire et de partage de moyens.

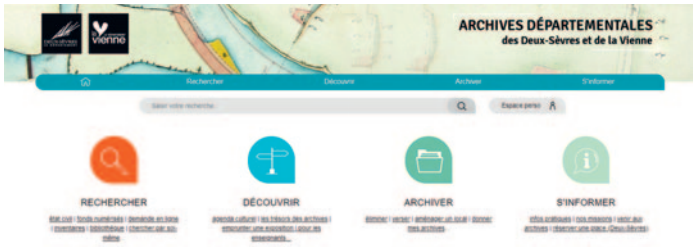

11 mars : La police dans les villes des Lumières aux Archives nationales

À travers près de 200 documents, cette exposition des Archives nationales illustre l'émergence au XVIIIe siècle d'une police professionnalisée dans les villes alors en pleine expansion. Un catalogue et un cycle de conférences l'accompagnent.

Mobilisation des services d'archives contre la crise sanitaire

De nombreux services prennent l'initiative de donner aux hôpitaux des masques FFP2 et FFP3 et des gants, matériel indispensable à la protection des agents lors de l'apparition de moisissures dans les collections.

Mémoires de confinement

Une collecte de témoignages du confinement est lancée par plusieurs services d'archives, dès le 18 mars aux Archives des Vosges et aux Archives de Beaune. Des vidéos, récits, photographies, dessins sont recueillis. De nombreux services poursuivent cette collecte tout au long de l'année.

Les archives combattent l'ennui du confinement !

Dès les premiers jours du confinement, les services d'archives, contraints de fermer, redoublent d'efforts pour faire découvrir à des publics variés, sur les réseaux sociaux et leurs sites internet, la richesse de leurs fonds. Les Archives des Yvelines travaillent ainsi avec une artiste en résidence qui propose de participer en ligne à une création collective, « Tous en résidence ».

La mission des archives auprès des ministères sociaux au cœur de la gestion de la crise sanitaire

Les archives produites dans le centre de crise du ministère de la Santé ont fait l'objet d'une réflexion pour être correctement triées et conservées dès avant leur versement aux Archives nationales. Les administrations prennent pleinement conscience du besoin de conserver les informations, dans le but de pouvoir rendre des comptes et garder en mémoire l'expérience acquise.

AVRIL

Publication du Cadre stratégique commun de modernisation des archives (2020-2024)

Ce document stratégique, élaboré sous l'égide du Comité interministériel aux Archives de France pour la période 2020-2024, identifie cinq axes de transformation pour coordonner la politique de l'État en matière d'archives.

Archives collaboratives en période de confinement

Les services d'archives proposent de mettre à profit le confinement pour participer à des projets collaboratifs. Les Archives nationales communiquent ainsi par le blog « Archives nationales participatives » et travaillent à l'enrichissement de leurs projets, par exemple pour les collections généalogiques et d'autographes, pour lesquelles a été lancé un dépouillement en ligne d'images numérisées.

Boom de la fréquentation des sites internet des services d'archives

Le confinement est l'occasion pour beaucoup de Français d'explorer les ressources mises en ligne par les services d'archives pour effectuer des recherches généalogiques. Les sites d'Archives départementales notent ainsi une hausse de la consultation de leurs fonds numérisés ; celui de la Mayenne, par exemple, voit presque doubler le nombre de ses connexions habituelles.

Les services d'archives au service des élèves confinés

Pour proposer des supports aux élèves confinés et à leurs parents, de nombreux services d'archives mettent en ligne des outils pour l'histoire, mais aussi des jeux : énigmes, cocottes en papier ou puzzles par exemple. Les Archives de Haute-Garonne ont ainsi adapté leur projet « Princesses et princes en baskets » de découverte du patrimoine du XVIIIe siècle, en partenariat avec d'autres structures patrimoniales du département et un lycée.

15 avril : ouverture du portail du ministère de la Culture sur Notre-Dame

Ce mini-site offre des ressources documentaires variées sur la cathédrale Notre-Dame ; les archives y sont représentées notamment par le biais du guide thématique publié après l'incendie de 2019 sur FranceArchives, et de documents numérisés, pour la plupart issus des fonds de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine.

12 avril : Ouverture d'archives relatives aux disparus de la guerre d'Algérie.

Sept mois après l'ouverture des archives relatives à la disparition de Maurice Audin, en septembre 2019, un arrêté permet l'ouverture à la communication d'un deuxième ensemble, plus large, de sources relatives aux disparus de la guerre d'Algérie. Il s'agit de ceux des dossiers produits par la Commission de sauvegarde des droits et libertés individuels (1957-1963), conservés aux Archives nationales, qui n'étaient pas encore librement communicables au regard du code du patrimoine.

MAI

Enquête « Pratiques culturelles et confinement »

Le département de la politique des publics de la direction générale des patrimoines mène une enquête sur les activités patrimoniales en ligne des internautes pendant le confinement, pour connaître l'évolution de l'offre patrimoniale. L'enquête a été notamment relayée par FranceArchives ; 35 % des personnes ayant répondu s'étaient rendues dans un service d'archives durant les douze mois précédents.

Nouveau site internet pour les Archives de l'Isère

Le site, doté d'une nouvelle charte graphique, propose de nouvelles aides à la recherche. Les Archives de l'Isère profitent de cette refonte pour renouveler les contenus proposés et annoncer leurs projets à venir.

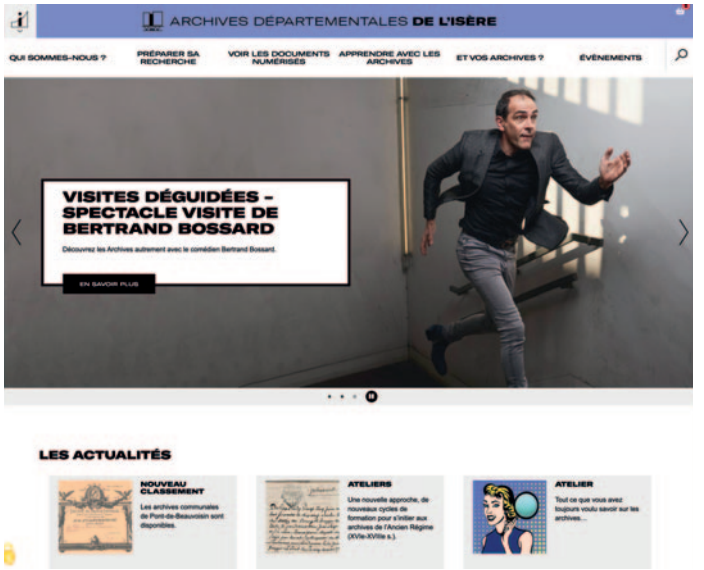

10 mai : Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions

La Fondation pour la mémoire de l'esclavage incite les institutions culturelles patrimoniales et les acteurs culturels à valoriser, sur leurs sites et leurs réseaux sociaux, les ressources qu'elles détiennent et qui peuvent éclairer cette histoire. Archives nationales, Archives nationales d'outre-mer, Archives départementales ou municipales mettent en avant des documents numérisés sur ce sujet.

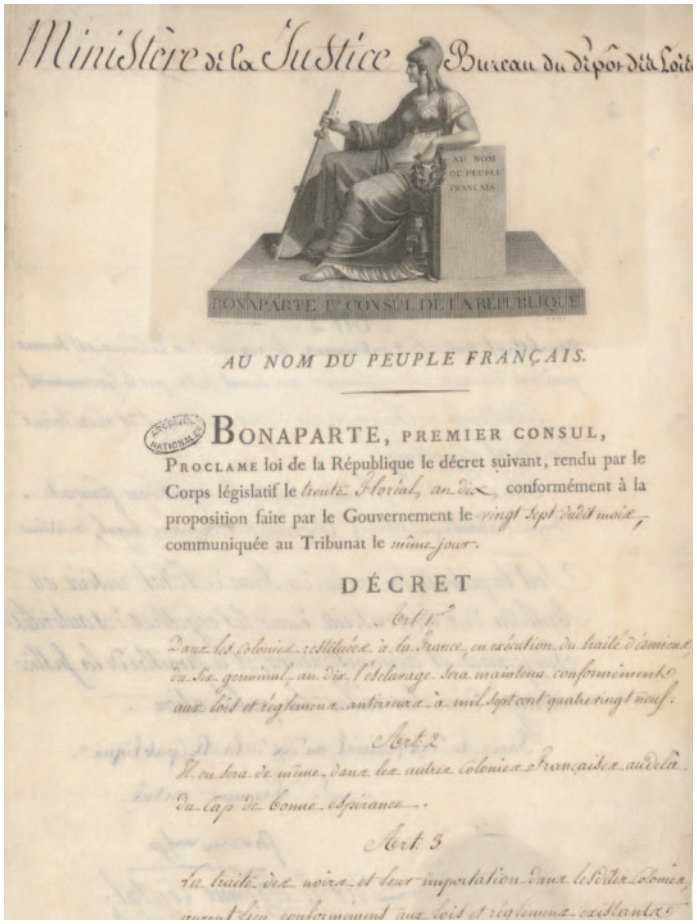
Ministère de la Justice — Bureau du dépôt des Lois

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

BONAPARTE, PREMIER CONSUL,

PROCLAME loi de la République le décret suivant, rendu par le Corps législatif le trente Floréal, an dix, conformément à la proposition faite par le Gouvernement le vingt sept dudit mois, communiquée au Tribunat le même jour.

DÉCRET

Art. 1er

Dans les colonies restituées à la France, en exécution du traité d'Amiens du six germinal, an dix, l'esclavage sera maintenu conformément aux lois et réglemens antérieurs à mil sept cent quatre-vingt neuf.

Art. 2

Il en sera de même dans les autres colonies françaises au-delà du Cap de bonne-espérance.

Art. 3

La traite des noirs et leur importation dans les dites colonies seront ensuite conformément aux lois et réglemens existans

JUIN

Les services d'archives organisent leur réouverture au public

La reprise progressive d'activité a pu s'appuyer sur une note publiée par la direction générale des patrimoines, pour assurer la protection des agents et du public.

2 juin : Exposition « Chemin(s) faisant » aux Archives de la Drôme

L'exposition raconte l'histoire des routes du Vercors et de leurs cheminements millénaires à travers documents, objets, témoignages et film immersif. Elle se prolonge par un catalogue et une exposition virtuelle.

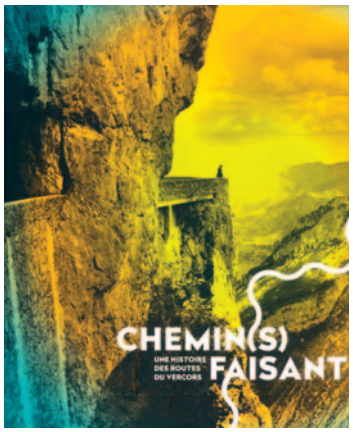

9 juin : Webinaire des Archives de France « Archivage numérique en territoires »

Ce webinaire, dont les vidéos sont en ligne sur FranceArchives, a rassemblé une centaine de participants. Il a permis un retour d'expérience de deux services menant un projet d'archivage numérique, les Archives de Maine-et-Loire et celles des Hautes-Alpes.

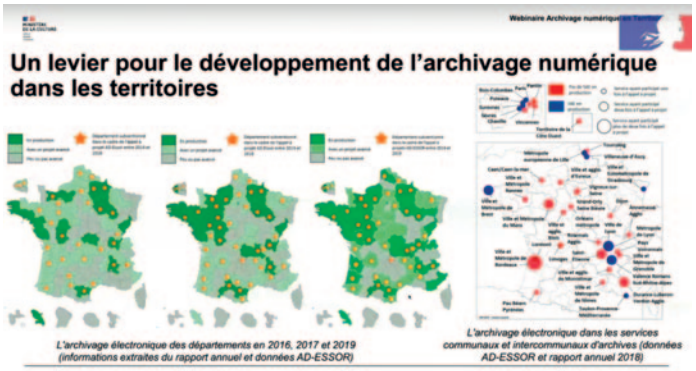

8-14 juin : Semaine internationale des Archives : « Renforcer les sociétés du savoir »

Le thème de la Semaine internationale des archives, organisée par le Conseil international des archives (ICA), s'articule autour du rôle essentiel joué par les professionnels de l'archivage et de l'information au XXIe siècle.

Archives de la Somme : mise en ligne de dossiers sur les spoliations des Juifs pendant le Seconde Guerre mondiale

Grâce à un partenariat avec les Archives nationales, qui conservent des dossiers provenant de la préfecture de la Somme sur la spoliation économique des Juifs, et à l'action d'un chercheur en faveur de la numérisation, plus de 34 000 images sont accessibles en salle de lecture des Archives départementales. Leurs notices descriptives sommaires sont diffusées sur Internet.

JUILLET

Un nouveau site internet pour les archives de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris

Ce site propose des parcours de recherche détaillés par thématique et valorise la richesse des collections documentaires et iconographiques par des expositions virtuelles et différentes publications.

1er juillet : le musée des Archives nationales passe à la gratuité

L'entrée du musée des Archives nationales à Paris et l'accès aux expositions qui s'y tiennent sont désormais gratuits. C'est l'occasion de découvrir le parcours de visite proposé dans les salons de l'hôtel de Soubise : évocation de grands documents emblématiques de l'histoire de France, mais aussi aperçu des coulisses des archives et du travail des archivistes.

« Les couleurs du temps » aux Archives de Quimper

Une partie des collections photographiques de la ville de Quimper, riches de milliers de clichés en noir et blanc, a été colorisée grâce à un procédé informatique fondé sur l'intelligence artificielle. Cette exposition virtuelle sur le site internet des Archives municipales met en lumière les mutations et les réalités culturelles, économiques et sociales de la ville au cours des XIXe et XXe siècles.

JUILLET

8 juillet : La Grande Boucle en archives dans la Corrèze

L'exposition « Le Tour de France en Corrèze » présente les nombreux passages du Tour de France sous les différents angles de l'histoire du sport, de l'évolution du cyclisme, des médias et de la société. Une belle manière de célébrer la « petite reine ».

« Tous à la plage » grâce aux Archives de Marseille

Cette exposition virtuelle permet de plonger dans les fonds iconographiques des Archives de Marseille : évolution du costume de bain, lieux emblématiques, montée du tourisme font partie des thématiques étudiées, des années 1900 aux années 1930.

Angkor aux Archives nationales d'outre-mer

À travers une sélection de photographies anciennes issues des fonds des Archives nationales d'outre-mer confrontées à des clichés contemporains, une exposition vous propose une découverte de trois sites remarquables du Cambodge : Angkor Vat, le Bayon et Banteay Srei.

SEPTEMBRE

15 septembre : « Bleu pétrole, le scandale Amoco » présenté aux Archives d'Ille-et-Vilaine

S'appuyant sur une bande dessinée, une exposition sur la marée noire provoquée en 1978 par le navire Amoco Cadiz au nord de la Bretagne est présentée aux Archives d'Ille-et-Vilaine.

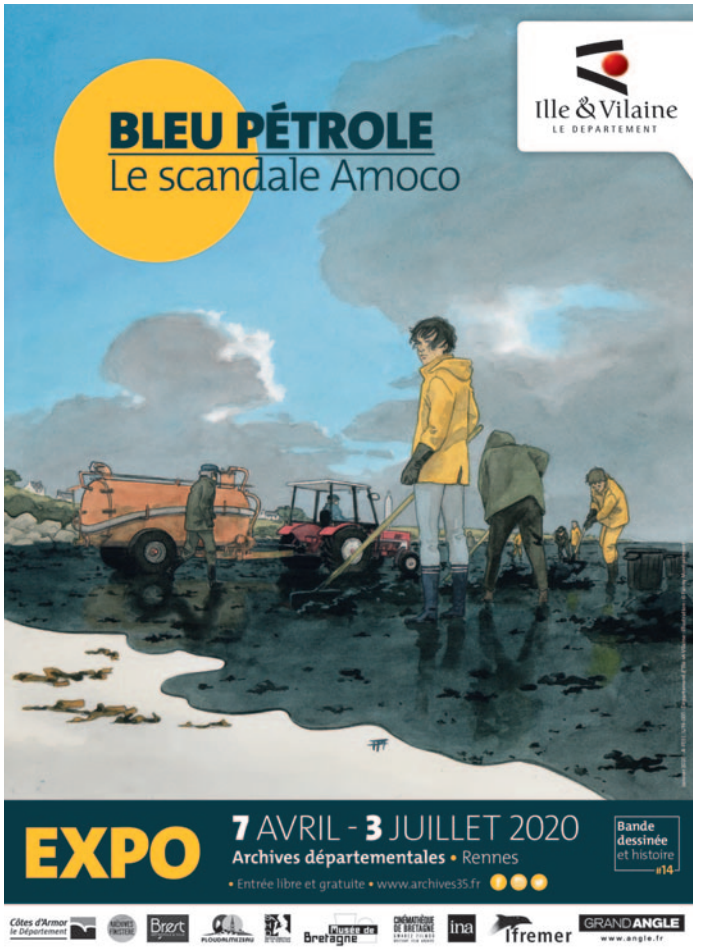

16 septembre : « Promenons-nous dans les bois » … de la Creuse

Les Archives départementales présentent une exposition consacrée à la forêt creusoise au fil de l'histoire : ses ressources, ses enjeux, ses métiers. Les différents panneaux de l'exposition sont également en ligne.

18 septembre : Exposition « Les Gens du rail » aux Archives nationales du monde du travail

L'exposition « Les Gens du rail » revient sur cent ans d'histoire ferroviaire française (1920-2020) en s'intéressant à celles et ceux qui ont travaillé au quotidien dans les trains, sur les voies, dans les ateliers ou les bureaux. Elle s'accompagne d'un podcast, « Il était une voie », destiné à faire découvrir des sites ferroviaires mythiques ou méconnus.

19-20 septembre : Journées européennes du patrimoine

Les services d'archives sont nombreux à ouvrir leurs portes aux visiteurs et à leur proposer des événements inédits. Aux Archives des Landes a eu lieu un *escape game*, « Mystères aux bords des Gaves », qui invite à mener l'enquête au travers de documents d'archives pour tenter de résoudre une énigme dont l'histoire s'est réellement passée dans le département au XIXe siècle.

SEPTEMBRE

20 septembre : Deux expositions aux Archives de la Somme pour les 800 ans de la cathédrale d'Amiens

Les Archives de la Somme proposent deux expositions à l'occasion des 800 ans de la cathédrale. La première révèle des parchemins enluminés jamais présentés au public, et la seconde des œuvres d'artistes contemporains inspirées par ce monument.

22 septembre : 6 manuscrits de Georges Brassens (1921-1981) acquis par préemption par les Archives de Sète

Dans le cadre de la célébration de l'année Brassens prévue pour le centenaire de sa naissance en 2021 par la ville et l'agglomération de Sète, 22 documents autographes offerts aux enchères, comprenant vingt manuscrits de chansons, une lettre de Georges Brassens et un dessin de Jean Cocteau représentant les Compagnons de la Chanson, ont rejoint les fonds des Archives de Sète.

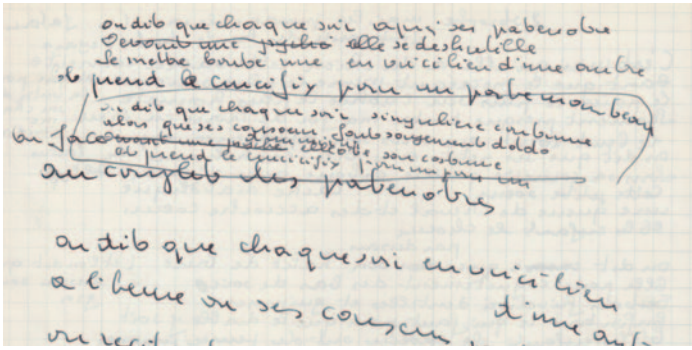

25 septembre-1er octobre : Semaine de webinaires sur l'archivage numérique

Le programme interministériel VITAM (Valeurs immatérielles transmises aux archives pour mémoire) a organisé, pour la publication de la version 3 de son logiciel d'archivage numérique, une semaine de formations et d'échanges.

29 septembre : Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture, ouvre la séance du Conseil supérieur des archives

À l'ordre du jour de cette séance, il était question des quarante ans de la loi sur les archives, de l'accès des citoyens à l'information publique grâce à l'application @docs, de l'accès aux documents classifiés, et de la diffusion en ligne des archives et des instruments de recherche des camps d'internement de la Retirada et de la Seconde Guerre mondiale par les Archives des Pyrénées-Orientales.

OCTOBRE

7-11 octobre : les Archives aux Rendez-Vous de l'histoire de Blois

La 23e édition de l'événement, sur le thème « Gouverner », a inclus des conférences et des tables rondes animées par des archivistes, des historiens et des chercheurs. Les thématiques abordées sont aussi variées que le pouvoir capétien, la reconnaissance automatique de caractères manuscrits appliquée aux registres de la chancellerie royale, le génie civil et militaire sous Napoléon Ier, Michel Debré à la Libération, les Hauts Commissaires en Indochine, ou les cinémathèques des ministères.

12-13 octobre : Journées du réseau des archives des opérateurs et grands corps de l'État

Réunissant une centaine de participants sur place et près de trois cents à distance, ce rendez-vous annuel permet d'échanger sur les actualités des archives, tant juridiques que techniques, notamment sur les outils d'archivage. Il donne également lieu à la présentation d'exemples de collecte et à des retours d'expérience.

15 octobre : Webinaire sur la protection des données personnelles avec l'Assemblée des départements de France

Réunissant des délégués à la protection des données (DPO) de départements et des directeurs d'Archives départementales, ce webinaire a permis de présenter les enjeux de l'archivage numérique et de mettre en valeur l'atout qu'il constitue dans la mise en œuvre du RGPD. Outre une intervention de la CNIL, les Archives de l'Aude ont présenté leur travail de mise en ligne des archives de la Retirada, concernant l'exode des réfugiés espagnols de la guerre civile.

15 octobre : « Filmer les procès : un enjeu social », ouverture d'une exposition d'archives audiovisuelles aux Archives nationales

Les archives audiovisuelles de la Justice, pour la première fois présentées au public, offrent l'occasion d'une immersion unique, sur les deux sites des Archives nationales, dans huit procès historiques majeurs intégralement filmés et conservés, de Nuremberg au génocide des Tutsi au Rwanda.

Premier retour sur les mémoires de confinement

Les Archives du Val-de-Marne mettent en ligne, sous la forme d'une exposition virtuelle, un florilège des témoignages reçus lors de la collecte du confinement.

« C'est le chantier » aux Archives de l'Orne !

L'exposition « C'est le chantier ! » présente les églises restaurées dans l'Orne au cours de la période 2015-2020. Elle propose un aperçu de 5 ans de travaux accompagnés par le conseil départemental, de la restauration d'un tableau à la réfection d'une toiture, de la pose d'une grille de sécurité à la restauration complète d'une église.

Acquisition d'un ensemble unique de documents issus des anciens établissements Eiffel par les Archives nationales du monde du travail

L'achat permet de compléter la première partie du fonds Eiffel, donnée aux Archives nationales en 1977 et transférée aux Archives nationales du monde du travail en 1997.

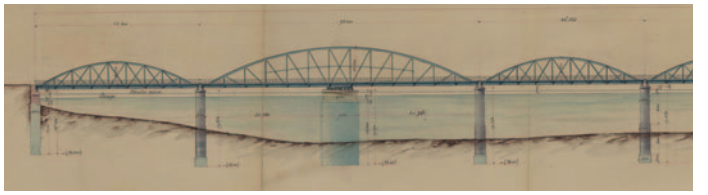

NOVEMBRE

Lancement du portail Particip-Arc recensant les projets culturels participatifs

Le site Particip-Arc est une création du réseau des sciences participatives, créé en 2017, qui vise à développer des collaborations entre les acteurs de la recherche scientifique et la société civile. Les services d'archives, qui mènent de nombreux projets collaboratifs avec le public, ont toute leur place dans ce réseau. Des actions portant sur des fonds d'archives, qui s'appuient sur l'animation d'une communauté ou des partenariats, sont nombreuses à être signalées sur Particip-Arc.

Les départements français ont 230 ans !

À l'occasion de cet anniversaire, un guide thématique est publié sur le portail FranceArchives. Au travers de cartes et d'illustrations, il retrace l'histoire de cet échelon essentiel de notre organisation territoriale et l'évolution constante de ses compétences.

Attribution du label « CollEx » à la bibliothèque des Archives nationales d'outre-mer

Ce label soutient l'acquisition de ressources documentaires spécialisées et la constitution de collections numériques. Il apporte également une visibilité accrue aux fonds bibliographiques, formés de près de 125 000 ouvrages anciens et modernes, de 4 500 périodiques et d'un grand nombre de publications officielles, conservés à Aix-en-Provence.

9 novembre : Exposition « Sacrifice et héroïsme : la guerre de 1870 et la Commune dans l'Ouest parisien »

Afin de commémorer les 150 ans de la guerre de 1870-1871 et de la Commune de Paris, les Archives des Hauts-de-Seine proposent une exposition revenant sur les principaux événements de ces conflits, qui ont fortement marqué l'actuel territoire du département.

25-27 novembre : Séminaire annuel des Archives de France en visioconférence

L'événement devait se tenir à Montpellier, où l'accueil du séminaire est reporté à 2021. Cela n'a pas empêché les directeurs et directrices des Archives nationales, des Archives départementales et des principaux services d'archives municipales de se réunir et d'échanger par visioconférence. Carte blanche a été donnée aux participants autour du thème « L'état d'urgence sanitaire et la continuité des services publics d'archives ».

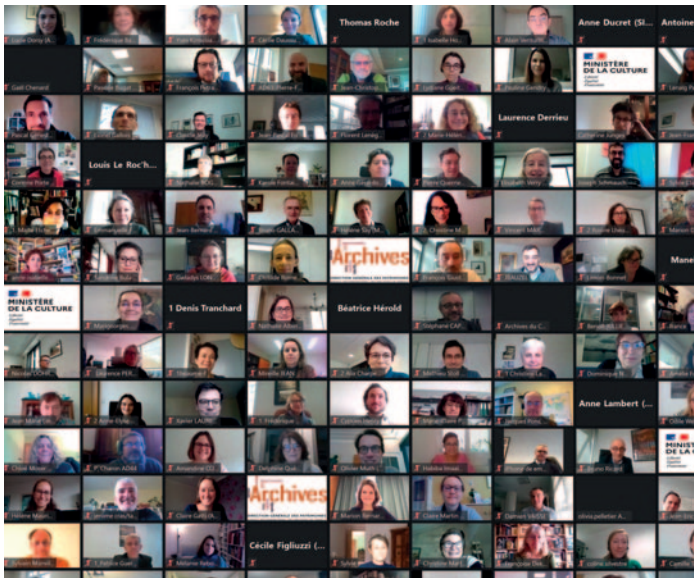

DÉCEMBRE

Le fonds photographique de l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers du ministère de la Culture (OPPIC) entre aux Archives nationales

Ce fonds, couvrant la période 1983-1999, documente par exemple les travaux au Muséum national d'histoire naturelle et le déménagement des animaux empaillés qui y sont conservés, la transformation de la gare d'Orsay en musée, et de nombreux autres chantiers : nouvelle Bibliothèque nationale de France, Arche de la Défense, parc de La Villette, opéra Bastille, Institut du monde arabe, Collège de France, Grand Louvre, Maison des enfants d'Izieu, École nationale supérieure de la photographie d'Arles, ou encore musée de la Bande dessinée d'Angoulême.

Un nouveau portail pour les Archives du Doubs

Ce portail offre un accès renouvelé aux fonds des Archives départementales. Il permet en particulier aux généalogistes de naviguer plus aisément dans l'état civil numérisé et dans d'autres sources, comme les recensements de population ou les registres matricules militaires.

Films tutoriels et serious games sur la préservation des collections d'archives

Sur FranceArchives, les Archives de France mettent à disposition des établissements culturels des ressources originales sur la gestion des collections patrimoniales sinistrées, et sur l'organisation des opérations de sauvetage.

Mise en ligne d'outils de recherche sur les réfugiés de la guerre d'Espagne

Après les Archives des Pyrénées-Orientales qui ont ouvert à la consultation une base de données sur leur site internet, l'Aude met en ligne les listes nominatives et des fiches individuelles des réfugiés. Un guide thématique d'aide à la recherche sur les réfugiés espagnols en France pendant la guerre d'Espagne est également disponible sur FranceArchives.

DÉCEMBRE

Nouveau site internet pour les Archives de Cholet

Fruit d'une réflexion de plusieurs années, il est dédié à l'histoire de la ville de Cholet et du Cholétais et propose quelque 300 000 données numérisées, dont 200 000 images.

4 décembre : Journée d'étude à distance sur les disparus de la guerre d'Algérie

Cette rencontre en ligne, qui a réuni environ 170 participants, était organisée autour de deux thèmes majeurs : expliciter le travail des archivistes sur la collecte, le traitement et l'accès aux documents, et rendre compte de l'exploitation des documents par les historiens ainsi que des limites de la recherche.

7 décembre : Promulgation de la loi d'accélération et de simplification de l'action publique, des décisions concernant les archives

Cette loi contient diverses dispositions ayant un impact sur les archives. Elle modifie, d'une part, la définition du périmètre des Trésors nationaux prévu à l'article L. 111-1 du code du patrimoine pour n'y inclure que les archives publiques définitives et les archives privées classées comme archives historiques. Elle ouvre, d'autre part, la possibilité aux directeurs et directrices des services départementaux d'archives de délivrer les autorisations de consultation par dérogation de documents non encore librement communicables.

Document présenté en exposition aux Archives d'Apt, la famille Roffé devant la fontaine du Grand café Grégoire à Apt vers 1914, fonds Roffé-Despatin

Liste des auteurs

Hombeline Aubigny, conservatrice du patrimoine, bureau du contrôle, de la collecte, des missions et de la coordination interministérielle.

Nathalie Badet-Wyler, chargée d'études documentaires, bureau des missions et de la coordination interministérielle.

Frédérique Bazzoni, conservatrice générale du patrimoine, cheffe du bureau de la protection du patrimoine archivistique.

Jean-Charles Bédague, conservateur en chef du patrimoine, sous-directeur du pilotage, de la communication et de la valorisation des archives.

Henri-Luc Camplo, responsable du Centre national du microfilm et de la numérisation.

Bastien Chastagner, conservateur du patrimoine, chef du bureau de l'accès aux archives et de l'animation du réseau.

Isabelle Dion, conservatrice générale du patrimoine, directrice des Archives nationales d'outre-mer.

Anne Ducret, chargée d'études documentaires, bureau de l'accès aux archives et de l'animation du réseau.

Amélie Foulet, conservatrice du patrimoine, bureau du contrôle, de la collecte, des missions et de la coordination interministérielle.

Alice Grippon, Programme VITAM, directrice de la communication et des partenariats.

Brigitte Guigueno, conservatrice générale du patrimoine, adjointe au sous-directeur du pilotage, de la communication et de la valorisation des archives.

Catherine Junges, conservatrice générale du patrimoine, sous-directrice de la collecte, de la conservation et de l'archivage électronique.

Anne Lambert, conservatrice en chef du patrimoine, cheffe de la mission des archives auprès des ministères sociaux.

Sylvie Le Clech, conservatrice générale du patrimoine, inspectrice générale des patrimoines, délégation à l'inspection, à la recherche et à l'innovation.

Alexis Leduc, architecte, bureau de l'expertise numérique et de la conservation durable.

Clémence Lescuyer, conservatrice du patrimoine, adjointe au chef du bureau de l'accès aux archives et de l'animation du réseau.

Jean-François Lhoste, administrateur civil hors classe, directeur adjoint des Archives nationales.

Chloé Moser, chargée d'études documentaires, adjointe à la cheffe de la mission des archives auprès des ministères sociaux.

Dominique Naud, chargée d'études documentaires principale, bureau de l'expertise numérique et de la conservation durable.

Thi-Phuong Nguyen, chargée de mission pour la conservation préventive, bureau de l'expertise numérique et de la conservation durable.

Lenaïg Payen de la Garanderie, conservatrice du patrimoine, bureau du contrôle, de la collecte, des missions et de la coordination interministérielle.

Corinne Porte, conservatrice générale du patrimoine, directrice des Archives nationales du monde du travail.

Manonmani Restif, conservatrice en chef du patrimoine, cheffe de projet du portail FranceArchives, bureau de la diffusion et de la valorisation numérique.

Mélanie Rebours, conservatrice en chef du patrimoine, cheffe du bureau du contrôle, de la collecte, des missions et de la coordination interministérielle.

Bruno Ricard, conservateur général du patrimoine, directeur des Archives nationales.

Coline Silvestre, conservatrice des bibliothèques, adjointe au chef du bureau de l'expertise numérique et de la conservation durable.

Mathieu Stoll, conservateur général du patrimoine, chef du bureau de la diffusion et de la valorisation numérique.

Thomas Van de Walle, conservateur général du patrimoine, directeur du projet ADAMANT, Archives nationales.

Odile Welfelé, conservatrice générale du patrimoine, chargée de mission pour l'action internationale.

Hélène Zettel, conservatrice du patrimoine, bureau de l'accès aux archives et de l'animation du réseau.

Coordination éditoriale : Bastien Chastagner, Clémence Lescuyer.

Conception et réalisation graphique : Delphine Brunet, agence Noir O Blanc, Saint-Lô

Crédits photographiques

Couverture : Carte des entrées et cours de la Gironde avec parties de la Dordogne et de la Garonne jusqu'à Bordeaux (1767) © Arch. de la Gironde ; Enfant en habit de petit marin (1924) fonds Roffé-Despatin © Arch. d'Apt.

P. 2 – Capture d'écran du Séminaire des Archives de France © SIAF.

Partie 1 – **Accompagner, évaluer, collecter, bâtir, conserver, protéger**

P. 7 – Affiche d'appel à collecte © Arch. de la Mayenne.

P. 8 – Magasin des Archives d'Aix-en-Provence © Arch. d'Aix-en-Provence.

P. 9 – Affiche d'appel à collecte © Arch. de Seine-Maritime.

P. 11 – Collecte © Arch. municipales et métropolitaines de Grenoble.

P. 12 – Construction de la pyramide du Louvre (1989) © Arch. nat.

P. 14 – Photographie aérienne de Vern-sur-Seiche, fonds Aubert © Arch. d'Ille-et-Vilaine.

P. 15 – Dessin aquarellé, fonds de la Rochepot © CD21/F. Petot ; Photographie d'ouvriers indochinois sur le chantier de construction d'un quai sur la rive droite de la rivière de Saigon (1907-1910) © ANMT.

P. 16 – Fonds Georges Brassens © Arch. de Sète ; Norodom Sihanouk et Kim Il Sung © ANOM.

P. 17 – 4 autochromes, fonds Émile Aillaud © Arch. de l'Ain ; Photographie tirée du fonds Landouzy © Arch. d'Aix-les-Bains ; Cour de l'hôtel du Vieux-Raisin (1850-1860) © Arch. de Toulouse.

P. 20 – Archives de l'Isère © Arch. de l'Isère/Frédérick Pattou ; Archives de Guyane © Arch. de Guyane/D3 architectes.

P. 21 – Archives du Puy-de-Dôme © Arch. du Puy-de-Dôme/ photo Vidéodrone ; Archives d'Aix-en-Provence © Arch. d'Aix-en-Provence/Ville d'Aix-en-Provence.

P. 22 – Documents scellés © Arch. du Calvados ; Charte restaurée © Arch. de Seine-Maritime.

Partie 2 – **Communiquer, diffuser, valoriser, accueillir, donner à voir et à comprendre.**

P. 24 – Harfleur © Arch. de Seine-Maritime.

P. 26 – Spectacle du Musée national d'histoire naturelle (1990) © Arch. nat.

P. 27 – Exposition « Les Gens du Rail » © ANMT/Melody Fernandes.

P. 29 – Domaine d'Espeyran © CNMN/Olivier Berrand.

P. 30 – Plan de l'école de garçons de Casseneuil © Arch. nat.

P. 31 – Studio numérique © Arch. de Bordeaux Métropole.

P. 32 – Documents en isolement © Arch. du Calvados.

P. 33 – « Le relief de notre territoire et d'ailleurs » © Arch. de Haute-Savoie ; « Trésors d'archives » © Arch. du Pays de Saint-Omer ; Cocotte © Arch. du Calvados ; Cahiers d'activités © Arch. de l'Hérault.

P. 34 – *Perspectives* © Arch. du Tarn ; *Églises d'Ille-et-Vilaine* © Arch. d'Ille-et-Vilaine ; *Lieux abandonnés* © Arch. des Hautes-Alpes ; *Un roi pour deux couronnes* © Arch. de l'Aube ; *Mémoires de femmes gardoises* © Arch. du Gard ; *Aux Archives !* © Arch. de la Réunion ; *Tours 2000 ans d'histoire* © Arch. de Tours ; *À l'arrière et au front* © Arch. des Hauts-de-Seine ; *Les Gens du Rail* © ANMT ; De Gaulle et les départements savoyards © Arch. de la Savoie et Arch. de la Haute-Savoie ; *La chambre de commerce et d'industrie de Lyon* © Arch. du Rhône ; *Bienvenue dans la Manche !* © Arch. de la Manche ; *Strasbourg s'amuse !* © Arch. de Strasbourg ; *Boëttes, registres, layettes* © Arch. d'Avignon ; *La police des Lumières* © Arch. nat. ; *Saint-Étienne. Histoire dessinée* © Arch. de Saint-Étienne ; *Cathédrale d'Amiens. Miscellanées* © Arch. de la Somme ; *Fontenay-aux-Roses et la guerre de 1870* © Arch. de Fontenay-aux-Roses ; *Journal de Gilles de Gouberville* © Arch. de la Manche.

P. 35 – Service éducatif au collège de Vouziers © Arch. des Ardennes ; Atelier éducatif © Arch. communautaires de Pau-Béarn-Pyrénées.

P. 36 – Centenaire de l'orphelinat « La Providence » © Arch. de Quimper/Villard ; Gravure AP-HP © Arch. nat./design graphique Agence Point de Fuite (93) ; Affiche de l'exposition « Chemin(s) faisant » © Arch. de la Drôme ; Affiche de l'exposition « Bleu pétrole » © Arch. d'Ille-et-Vilaine ; Journée des archivistes des opérateurs et grands corps de l'État © Nathalie Badet-Wyler/SIAF ; Projet de découpage des départements © Arch. nat. ; Farandole d'Arausio © Arch. d'Orange.

P. 37 – Visite en langue des signes d'une exposition © Arch. de Saint-Brieuc ; Concours du jeune historien brazzavillois © IFC Brazzaville.

P. 38 – « *Lux in tenebris* » © Atelier-In8, Bibliothèque et Arch. du Finistère ; « Une pléiade de savants » © Arch. de la Somme ; Fresque des ANMT © ANMT/Melody Fernandes.

P. 39 – Congrès du PCF © Arch. de Seine-Saint-Denis/SIAF ; Visionneuse du cadastre © Arch. des Hauts-de-Seine.

P. 40 – Portail des Archives du Poitou © Arch. de la Vienne/Arch. des Deux-Sèvres ; « La police des Lumières » © Arch. nat./gravure AP-HP/F. Marin/design graphique Agence Point de Fuite (93) ; Jeu de l'oie « Farandole d'Arausio » © Arch. d'Orange.

P. 41 – Arcs-boutants de Notre-Dame par Henri Le Secq (1851) © MAP.

P. 42 – Site internet des Archives de l'Isère © Arch. de l'Isère ; Décret-loi autorisant la traite et l'esclavage dans les colonies (1802) © Arch. nat.

P. 43 – « Chemin(s) faisant » © Arch. de la Drôme ; Semaine internationale des archives © ICA ; Webinaire ANET © SIAF.

P. 44 – Centenaire de l'orphelinat « La Providence » © Arch. de Quimper/Villard.

P. 45 – « Le tour de France en Corrèze » © Arch. de la Corrèze ; Plage de Juan-les-Pins, photo André Chevrot (1930) © Arch. de Marseille ; Angkor © ANOM.

P. 46 – « Bleu pétrole. Le scandale Amoco » © Arch. d'Ille-et-Vilaine ; « Promenons-nous dans les bois ! » © Arch. de la Creuse ; « Les Gens du rail » © ANMT.

P. 47 – « Deux expositions aux Archives de la Somme » © Arch. de la Somme ; Manuscrit de Georges Brassens © Arch. de Sète ; Séance du CSA © SIAF.

P. 48 – Rendez-vous de l'histoire de Blois © SIAF ; Journée des archivistes des opérateurs et grands corps de l'État © Nathalie Badet-Wyler/SIAF ; Plan du pont Faidherbe sur le Sénégal (1893) © ANMT.

P. 49 – Portail Particip-Arc © Particip-Arc ; Projet de découpage des départements © Arch. nat. ; Séminaire des Archives de France en visio-conférence © SIAF.

P. 50 – Portail des Archives du Doubs © Arch. du Doubs ; Écran de *serious game* © SIAF ; Fiches des camps de Rivesaltes et d'Argelès © Arch. des Pyrénées-Orientales/ Christophe Dessaigne.

P. 51 – Site internet des Archives de Cholet © Arch. de Cholet ; Journée d'études sur les disparus d'Algérie © Arch. nat.

P. 52 – Famille Roffé (vers 1914) © Arch. d'Apt.

P. 56 – Convoyeur de déménagement © Arch. nat.

Table des matières

Introduction ..... p. 3
L'année 2020 en quelques chiffres... ..... p. 5
Les collectes du confinement ..... p. 7

PARTIE 1. Accompagner, évaluer, collecter, bâtir, conserver, protéger

Grandes orientations du contrôle et de la collecte ..... p. 9
- La politique de contrôle et de collecte ..... p. 9
- Une année de collectes remarquables ..... p. 12
  - Archives publiques ..... p. 12
  - Archives privées ..... p. 15

Assurer l'archivage pérenne des données numériques ..... p. 18
Bâtir, conserver, protéger ..... p. 20
- Bâtiments d'archives ..... p. 20
- Conservation préventive ..... p. 22
- La protection du patrimoine archivistique ..... p. 23

PARTIE 2. Communiquer, diffuser, valoriser, accueillir, donner à voir et à comprendre

Les archives au carrefour de l'histoire et de la mémoire ..... p. 25
- Archives nationales ..... p. 26
- Archives nationales d'outre-mer ..... p. 27
- Archives nationales du monde du travail ..... p. 27

Observatoire des dérogations ..... p. 28

Diffusion des données ..... p. 29
- Le portail FranceArchives ..... p. 29
- L'impact de la crise sanitaire sur l'activité numérique des services d'archives ..... p. 30
- Politique de numérisation ..... p. 31

Politique des publics : activités culturelles et scientifiques ..... p. 32
- Observatoire des publics ..... p. 32
- Une action culturelle et scientifique dynamique et polymorphe ..... p. 33

Publications ..... p. 34

Éducation artistique et culturelle ..... p. 35

Les mois des Archives ..... p. 36

Liste des auteurs ..... p. 53
Crédits photographiques ..... p. 54

Convoyeur de déménagement aux Archives nationales

ARCHIVES DES EN FRANCE

L'ACTIVITÉ DES SERVICES D'ARCHIVES • 2020

ISBN : 978-2-911601-73-6

Prix : 10 €